



LA PATTE D'OIE

S'Neja us Sarmersche

BULLETIN MUNICIPAL

Année 2016 - www.sermersheim.fr

N°44



SERMERSHEIM

S o m m a i r e

EDITO P.3

FINANCES : P.4 -5

INTERVIEW : P. 6 - 7

FÊTE DE NOËL 2016 : P. 8 - 9

DÉCISIONS 2016 : P.10

NOUVEAUTÉ 2016 : P.11

PROJET : P.12 À 14

FUSION : P.15 - 16

HOMMAGE : P.17 - 18

FLEURISSEMENT : P.19

RÉNOVATION DE LA MAIRIE : P.20 -21

COMMUNIQUÉ CONSEIL GÉNÉRAL : P.22

INTERVIEW GABY KRETZ : P.23 - 24

LES ASSOCIATIONS : P.25 À 34

The Tumbleweed

La Chorale

Basket Club Kogenheim/Sermersheim

L'animation jeunesse

AAPPMA SERMERSHEIM

Serm'Animation

E.J. Koser

INFORMATIONS PRATIQUES : P.34 - 35

VIE MUNICIPALE : P.37 À 39

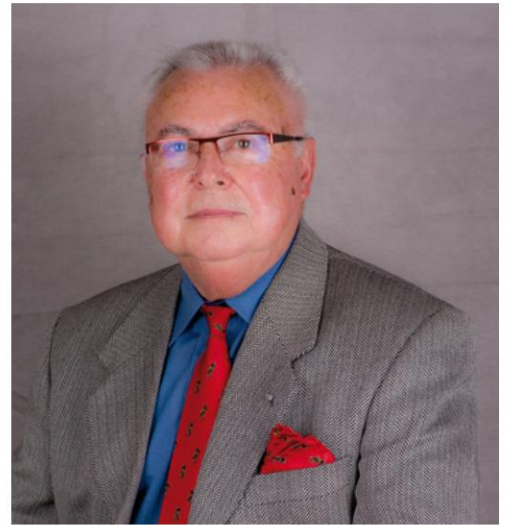
INFORMATIONS PRATIQUES : P.39 - 40

EDITORIAL

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

L'année 2016 a vu à Sermersheim, la réalisation d'un certain nombre de travaux et d'aménagements :

- Mise en conformité sur les terrains de football,
- Création d'un Columbarium et d'un Jardin du Souvenirs,
 - Aménagement paysagé de l'aire de jeux,
- Restauration extérieure de la Mairie avec mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



Tout cela grâce à des prises de décisions du Conseil Municipal et à de longs travaux préparatoires au plan administratif.

Aussi, je profite de cette tribune pour adresser mes vifs remerciements aux Adjoints, aux Conseillers Municipaux, à notre Directrice des Services, au Personnel Communal, aux membres des commissions communales, aux bénévoles, qui se sont impliqués chacun à leur niveau, pour faire de nos actions en faveur du village, une pleine réussite.

Mes remerciements à vous également, Mesdames et Messieurs, car je n'oublie pas vos contributions financières.

Cette année 2017 verra émerger un grand projet structurant, fruit de deux années de réflexions et de travaux préparatoires : il s'agit du futur groupe scolaire et accueil périscolaire, projet porté à la fois par la Commune de Sermersheim et la Communauté du Canton d'Erstein.

Ce projet requiert toute notre attention, toute notre énergie. Nous vous tiendrons informés des étapes importantes qui devraient conduire à une mise à disposition pour la rentrée scolaire 2019/2020.

Je tiens à rendre hommage aux Associations du village, aux Présidentes et Présidents aux membres de bureaux et à tous les bénévoles, qui oeuvrent pour organiser de bonnes animations et festivités. Je les remercie de savoir créer les événements qui ponctuent les moments heureux et conviviaux que nous avons connus tout au long de l'année.

Cette année 2017 est une année électorale de première importance, Présidentielles, Legislatives. Nous aurons à nous déterminer, exercice difficile. Je souhaite que chacune et chacun, en conscience, fasse le meilleur choix pour un avenir serein.

Mes amicales et courtoises salutations,

Le Maire, Yves GUILLOU

Le Bilan financier de la Commune pour 2015 :

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2015 avait été présenté dans le Blattel n° 5 et aujourd'hui nous vous présentons le compte administratif de ce même exercice qui est donc le bilan administratif de notre première année complète de mandature qui a été comme vous le savez été plombée par des élections qui ont retardé les investissements que nous avions prévus dans notre « cahier de route ».

L'année 2015 a été donc particulièrement pauvre en investissements, les seuls réalisés auront été des travaux nécessaires sur la Maison du Temps Libre avec le remplacement des portes fenêtres de la Salle de réunion au 1er étage ainsi que les travaux préparatifs pour la Mairie et l'accès PMR. Des travaux ont été réalisés sur l'appartement de la Mairie et notamment la mise à neuf de la salle de bains, ainsi que le réaménagement du bureau de la Mairie.

L'exercice 2015 a donc été une nouvelle fois excédentaire avec un résultat positif.

L'excédent de fonctionnement cumulé au terme de l'exercice 2015 a été de 363.343 €, le déficit d'investissement cumulé est de 155.622 €, ce qui donne un résultat cumulé de 207.721 €.

L'exercice 2016 est devenu le premier exercice au cours duquel nous avons pu réaliser les premiers grands projets d'investissements que nous avons prévu dans notre mandature, et pour un certain nombre ces travaux se terminent au début de cette année 2017 comme le grand chantier de la rénovation de la Mairie, le bilan financier de 2016 permettra d'en connaître les premières teneurs financières ...

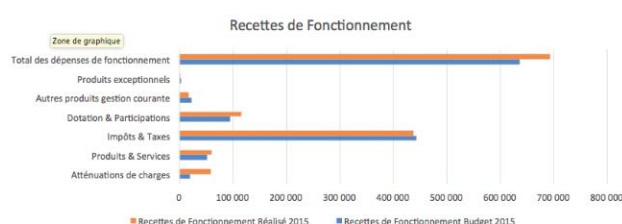
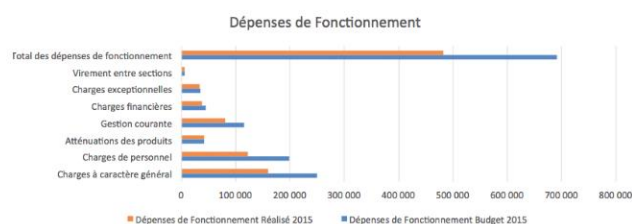
LES CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE 2015 EN QUELQUES TABLEAUX ET GRAPHIQUES :

Dépenses de fonctionnement :

Poste	Budget 2015	Réalisé 2015
Charges à caractère général	249 150	159 499
Charges de personnel	198 500	121 853
Atténuations des produits	42 260	42 260
Gestion courante	114 800	80 668
Charges financières	45 200	37 981
Charges exceptionnelles	34 760	33 728
Virement entre sections	6 000	6 000
Total des dépenses de fonctionnement	690 670	481 989

Recettes de fonctionnement :

Poste	Budget 2015	Réalisé 2015
Subventions d'investissement	35 705	30 195
Dotations fonds divers & recettes	69 872	63 559
Virement entre section	6 000	6 000
Virement section fonctionnement	157 000	157 000
Total des dépenses d'investissement	268 577	256 754



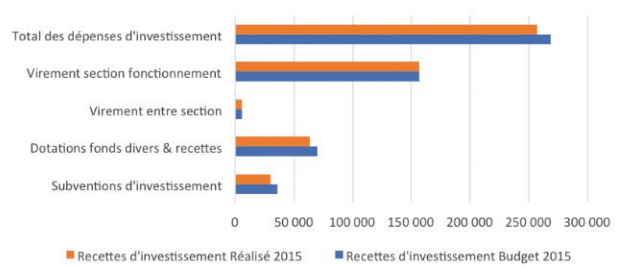
Recettes d'investissement :

Poste	Budget 2015	Réalisé 2015
Subventions d'investissement	35 705	30 195
Dotations fonds divers & recettes	69 872	63 559
Virement entre section	6 000	6 000
Virement section fonctionnement	157 000	157 000
Total des dépenses d'investissement	268 577	256 754

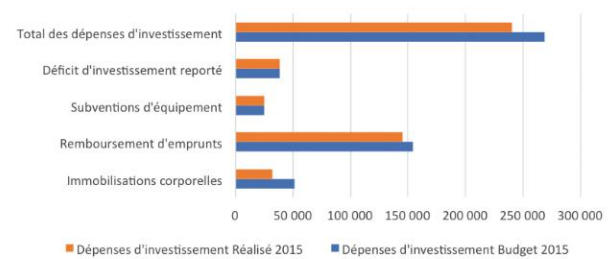
Dépenses d'investissement :

Poste	Budget 2015	Réalisé 2015
Immobilisations corporelles	51 205	31 827
Remboursement d'emprunts	154 000	145 353
Subventions d'équipement	25 200	25 200
Déficit d'investissement reporté	38 172	38 172
Total des dépenses d'investissement	268 577	240 552

Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



Tarifs de location MTL 2017 :



TARIFS LOCATION MTL	du 1er Mai au 30 Septembre		
	du 1er Octobre au 30 Avril + 50 €uros		
	Ass. Locales	Locaux	Extérieurs
Grande salle SANS cuisine le Week-End	120,00 €	120,00 €	200,00 €
Grande salle AVEC cuisine le Week-End	290,00 €	290,00 €	450,00 €
Grande Salle en semaine HORS Week-End (1 jour - 1/2 jour - 1 soir)	AVEC Cuisine 150,00 €	150,00 €	180,00 €
	SANS Cuisine 50,00 €	50,00 €	120,00 €
Petite Salle - Louée seule pour occupations ponctuelles	Gratuit pour les associations locales	50,00 €	80,00 €
Locations Annuelles : du 1er Septembre au 30 Juin à raison de 1 h / semaine	150 € /année		
Service Animation Jeunesse COCOBEN	Gratuit		
Donneurs de SANG (4 collectes dans l'année)	Gratuit		
Tarif Horaire pour Associations Extérieures			12,00 €
Friteuse	Gratuit pour les associations locales	30,00 €	30,00 €
CAUTION SALLE	Néant pour les associations locales	1.000,00 €	1.000,00 €
Tireuse	Gratuit pour les associations locales	30,00 €	30,00 €
CO 2	10,00 €	10,00 €	10,00 €
CAUTION salle avec Tireuse + CO2	Néant pour les associations locales	1.600,00 €	1.600,00 €

Associations Locales * : Gratuit pour 1 manifestation par an, hors période de forte affluence extérieure ou autre manifestation payante qui serait prioritaire : participation aux frais de fonctionnement : 50 €
 * Extension pour 1 gratuité tous les 2 ans : au Basket Club Kogenheim/Sermesheim - Donneurs de Sang - KOSER

Remise en état de propreté de la salle	200,00 €
Lustrage	100,00 €
Nettoyage de la friteuse	100,00 €

Tout accessoire (vaisselle, couverts...) cassé ou perdu sera facturé au prix d'achat unitaire



Le chantier de la fibre optique pour notre commune a démarré en début d'année à ce jour, le réseau est totalement posé en souterrain. Les prochaines étapes seront celles de desservir l'ensemble des maisons individuelles, ce qui se fera à l'automne mais auparavant des informations vous seront communiquées par voie de newsletter et de réunion publique. Pour comprendre l'enjeu, l'interview de Franck Pottier de la société Rosace :

Pouvez vous présenter brièvement la société ROSACE FIBRE qui porte le projet de déploiement de la fibre optique en Alsace notamment ?

La société ROSACE a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement du réseau fibre optique en Alsace (Haut-Rhin et Bas-Rhin).

Dans le cadre de la mission que lui a confiée la Région Grand Est, la société ROSACE est chargée de déployer la fibre optique sur plus de 700 communes en Alsace, entre 2017 et 2022.

Rosace assure l'interface entre la Région Grand Est et les Fournisseurs d'Accès Internet, au bénéfice des particuliers et des entreprises.

Dans le calendrier de déploiement, pour peu qu'il soit déjà censé, où se situe la commune de Sermersheim et à quelle échéance la fibre optique fêtera-t-elle son arrivée dans la commune ?

Les travaux proprement dit commenceront à Sermersheim en 2017. Il faut compter environ 12 mois de travaux.

A l'issue du chantier, en raison de délais réglementaires, la commercialisation commencera quatre mois plus tard. Lorsque le particulier aura choisi son Fournisseur d'accès internet, il faudra quelques semaines pour que l'accès à

Internet via la fibre optique soit réellement fonctionnel.

En termes de coût, quelle sera le « prix à payer » pour avoir accès au Très Haut Débit (THD) dans les foyers de la commune ?

Le coût du raccordement à la charge de la collectivité est de 175 euros par prise. Initialement, ce coût était de 350 euros. Il a été réduit de moitié grâce à la mobilisation des actionnaires de la société Rosace. A titre indicatif sachez que le coût par prise pour les municipalités peut aller jusqu'à 500 euros dans certains départements.

Pour le particulier, le raccordement à la fibre optique est gratuit. Il n'a à payer que les éventuels frais de mise en service fixés par les opérateurs privés et bien sûr l'abonnement mensuel. Chaque opérateur établit librement ses offres, le particulier aura accès à Internet Très Haut Débit grâce à des offres multiples qui lui permettront de choisir le meilleur rapport qualité-prix en fonction de ses besoins.

Pour les professionnels, des offres spécifiques seront proposées par des opérateurs incluant la mise en service de la fibre et des services sur mesure comme par exemple, l'infogérance, le cloud computing, la visioconférence etc. Les professionnels pourront aussi contacter nos équipes, afin d'obtenir plus de renseignements sur le raccordement de leur entreprise.

Quels sont les travaux préliminaires qui seront réalisés sur la commune de Sermersheim ?

Des équipes mandatées par Rosace viendront relever précisément les boîtes aux lettres, autrement dit les bâtiments à raccorder. Ces équipes vérifieront aussi que les infrastructures pressenties pour recevoir la fibre optique

(fourreaux, poteaux, etc.) sont effectivement en bon état et dimensionnés pour accueillir de nouveaux câbles.

Est-ce que toutes les habitations de la commune seront desservies en fibre optique ? Qu'en est-il de notre zone tertiaire et d'habitation situé au-delà de la voie ferrée, y compris le gîte rural situé vers Stotzheim ? De la même façon, qu'en sera-t-il de l'équipement de notre complexe sportif ou le club sportif utilise déjà à ce jour la tablette pour les feuilles de match informatisées ?

Le nombre de foyers à raccorder a été établi sur la base du recensement de 2013. Si entre-temps de nouvelles constructions ont vu le jour dans la commune, elles seront raccordées directement par Rosace sans surcoût pour la collectivité.

Le contrat qui lie Rosace à la Région Grand-Est est clair, la fibre optique doit être déployée jusqu'au domicile des habitants de la Région Alsace. Ce déploiement ne peut être livré à plus de 100 mètres de l'habitation. Il existe néanmoins quelques cas de logements isolés (moins de 500 logements), pour lesquels une alternative sera proposée au cas par cas.

En tout état de cause, pour bénéficier de la fibre optique, au-delà du déploiement que réalise Rosace, le client final quel qu'il soit – que ce soit un particulier, une entreprise ou un bâtiment public – doit souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès Internet.

la fibre optique doit être formulée par le gestionnaire de l'immeuble (Syndic) ou votée par l'Assemblée générale des propriétaires. Les détails se trouvent sur le site internet de la société Rosace.

Pour faire face au déploiement sur toute la région Alsace, disposez vous d'assez de main d'œuvre pour respecter vos plannings ?

Le projet Rosace porte sur le déploiement de 13 000 kilomètres de fibre optique d'ici à 2022. Au plus fort du chantier, 500 personnes seront mobilisées. 300 personnes seront recrutées. 100 personnes seront formées chaque année dans une Ecole de la fibre optique créée spécialement pour ce projet à Strasbourg. Des offres d'emplois sont régulièrement publiées par les partenaires de Rosace. Le planning de déploiement figure dans la convention qui lie la Région Grand Est à Rosace. Il sera donc scrupuleusement respecté.

Qui sera en charge de la maintenance du réseau fibre de la commune de Sermersheim ?

Je rappelle que la société ROSACE a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement du réseau fibre optique.

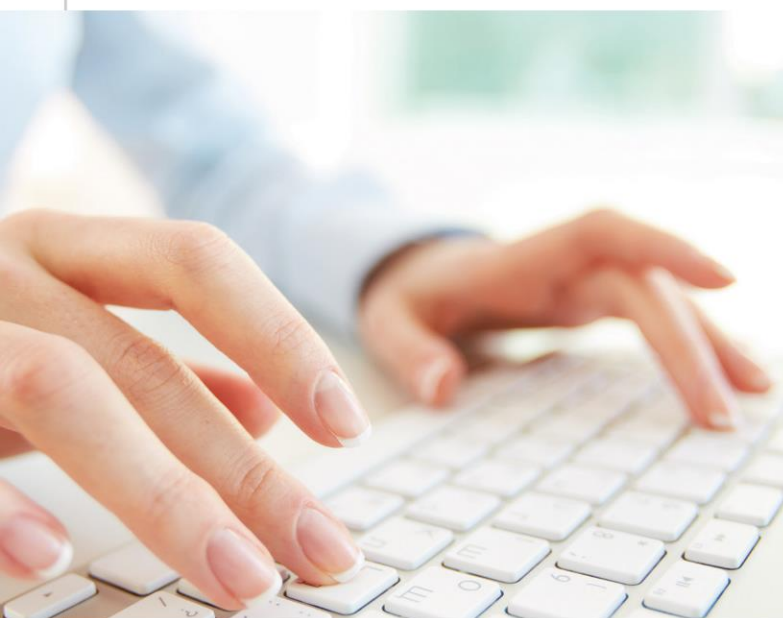
Concrètement, la société ROSACE EXPLOITATION se chargera de maintenir le réseau fibre optique en bon état sur une période de 30 ans. Cette société est détenue à part également par Altitude Infrastructure Exploitation et Muller TP (Groupe NGE).

Quels sont les fournisseurs d'accès qui pourront faire les offres (qui seront majoritairement des offres Triple Play en principe, à savoir, Internet, TV et téléphonie fixe) ?

D'ores et déjà les Fournisseurs d'Accès Internet qui commercialiseront la fibre optique sont : Adista, ComCable, Initsys, K-Net, Vialis, Wibox.

Des négociations sont en cours avec d'autres Fournisseurs d'Accès Internet. ■

Interview de Franck POTTIER,
Responsable Construction Département du Bas-Rhin (67)



Comment seront desservies les maisons multi-familles ou multi-fonctions comme par exemple l'Auberge des Sauterelles qui a une partie privative, une partie restauration et une partie gîte, ou encore le Relais de l'ill, l'hôtel à l'entrée de notre commune ?

Dès lors qu'un bâtiment compte plus de quatre logements ou plusieurs propriétaires la demande d'installation de



LES SÉNIORS EN FÊTE :

La tradition est bien établie, le premier dimanche de Janvier, nos séniors de 65 ans et plus sont invités par la Commune pour leur journée annuelle. 2017 a respecté la tradition, et si le 1er Janvier était un dimanche, c'est le 8 Janvier que la commune a accueilli une cinquantaine de personnes de la commune. On pourra presque dire les habitués, car les nouveaux invités, les personnes nées en 1951 n'ont quasiment pas répondu présentes, un peu dommage. Tour de table et de salle ... en photos majoritairement !

Un premier texte quand même pour illustrer le kaléidoscope des photos et pour dire que cette journée a démarrée sur les chapeaux de roue pour les organisateurs qui ont déblayés un peu de neige pour éviter des glissades qui auraient fait désordre ... Après avoir été saluées à l'entrée de la salle par les membres du Conseil Municipal et leurs conjoints(es), les personnes se sont attablées pour écouter le mot de bienvenue du premier magistrat de la commune Yves Guillou. Ce dernier reviendra sur les événements nationaux et locaux avant de céder la parole au Conseiller Départemental Denis Schultz qui lui aussi fera parler l'évènement de ce début d'année, la fusion des Communautés des Communes, dont celle de Benfeld qui rejoint Erstein et Rhinau. Dans la foulée, c'est Fernand Willmann, responsable de la commission sociale entouré des membres de la dite commission qui présentera le programme de la journée.



Un menu signé Frédéric Bertrand

Le menu du jour est signé Frédéric Bertrand, maitre cuisinier à l'Auberge des Sauterelles et qui a proposé son foie gras maison sur une gelée de coings et le stolle brioché, avant un plat chaud autour d'un saumon en papillote à la crème de poireaux sur sa poêlée de légumes au beurre blanc, et le tout accompagné des spaetzles maison ... un vrai régal pour les papilles et l'option « poisson » de cette année 2017 a particulièrement plu

Pour compléter la carte culinaire, la commission sociale a présentée un très large plateau de fromage et en dessert une remarquable douceur de la Forêt Noire.

La Chorale Sainte Cécile rassemble tous les suffrages

En matière d'animation de la journée, Damien et Corinne deviennent des habitués et tous les deux se fondent dans ce moule de nos séniors à merveille. En fil rouge tout au long de la journée, leurs interventions musicales ont été appréciées et toujours avec une volumétrie qui a permis les nombreux échanges autour des tables. Côté animation, c'est la Chorale Sainte Cécile de notre village, autour de Sylvia Keyser, André Dutter et Claude Spitz qui a formidablement relevé le défi et les chansons de circonstance du premier répertoire, mais aussi celle plus populaire de leur seconde apparition et répertoire, ont accrochés l'approbation quasi unanime de la salle.



S'Catel ... vun hab richtig nix !

Entre les deux tours de chant de nos choristes, c'est Nadege Kronenberger, alias S'Catel, qui a fait une apparition sur les planches de la scène. Un petit one-woman-show d'une grosse vingtaine de minutes, pour nous présenter ses envies de trouver le « bon mec » version bling-bling avec Porsche et restaurant de luxe ... son plan malheureusement ne se passait pas comme prévu, et finalement elle laissera ses coordonnées téléphoniques à la gente masculine de la salle, on verra la suite des événements peut être un jour...

Un baisser de rideau tardif ...

Cette journée des séniors versus 2017 a recueillie beaucoup de gros suffrages et tout le monde est repartie le soir, tardivement, car à 20 heures encore résonnait les dernières notes musicales, avec vraiment le plaisir partagé d'une superbe journée elle-même partagée à l'unisson

Rendez vous en 2018, le 7 Janvier très exactement... ■

FÊTE DE NOËL 2016

RETOUR EN IMAGES...



LES PRINCIPALES DÉCISIONS DE VOS ÉDILES EN 2016

Au mois de Février

Principalement deux modifications à apporter au PLU de la commune, avec notamment l'alignement possible pour les constructions à caractère agricole sur les limites séparatives et aussi la mise à jour de la liste des Servitudes d'utilité publique avec la ligne électrique souterraine entre le poste Scheer et Sélestat.

Le point important de cette séance était la validation de l'avant projet détaillé des travaux de la Mairie et de l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) au bâtiment, tant sur la partie technique des travaux que sur le plan du financement de ces travaux.

Au mois d'Avril

La grosse partie de la réunion du mois d'Avril était réservée à l'approbation des comptes administratifs de l'exercice 2015 et l'affectation du résultat, ainsi que l'approbation du budget primitif de l'exercice 2016, un budget qui contiendra un premier gros chapitre de travaux avec ceux prévus pour la rénovation de la Mairie. Dans le cadre de ce budget 2016, les taux d'imposition locaux ont également été maintenus à la base 2015.

Au mois de Mai

Le Conseil Municipal a traité un volet « agricole » avec la modification effective du PLU par rapport aux limites séparatives, et aussi, la validation du renouvellement du Bureau de l'Association Foncière.

Côté travaux, l'ouverture des offres a permis d'arrêter les entreprises qui interviendront sur le chantier de la Mairie. Au niveau des artisans locaux, les sociétés Gerko et Laurent Keyser ont été retenues.

Enfin, après la dissolution du CCAS en Novembre 2015, le résultat positif du compte administratif de l'exercice 2015 sera intégré dans le budget communal de l'exercice 2016.

Au mois de Juin

La séance a principalement traité le second grand projet de la mandature, à savoir la construction d'un nouveau groupe scolaire et périscolaire sur la propriété Spitz. A l'unanimité le Conseil Municipal a délibéré en faveur de l'étude de réalisation de la construction d'une école élémentaire. De même il a été approuvé la convention de co-maitrise d'ouvrage avec la Communauté des Communes de Benfeld

pour la construction du périscolaire

Des décisions importantes relatives à la Communauté des Communes ont également été prises : l'accord de la commune pour la fixation du périmètre de la nouvelle communauté des communes qui sera issue de la fusion de la Cocoben avec celles du Rhin et du Pays d'Erstein, en d'autres termes, la commune a donné son accord pour le principe de fusion. Il a également été accepté la rétrocession de la voirie à la commune, avec la mise à disposition suite à cette opération d'un fond de concours de 63.665,55 €.

Côté personnel, le Conseil Municipal a aussi autorisé le renouvellement des contrats CAE qui arrivaient à expiration afin de maintenir l'équipe technique à effectif constant.

Au mois de Septembre

Il a été question d'urbanisme avec la suppression du PAE « Rue de la Rivière » et la mise en application sur le secteur redéfini (au sein duquel toutes les parcelles ne sont pas urbanisées) de la Taxe d'Aménagement, dont le montant a été fixé en séance.

Côté travaux, le Conseil Municipal a adopté des travaux complémentaires pour la Mairie et notamment le remplacement des portes côté cour, ainsi que le remplacement par une cloison avec porte palière de l'appartement de la Mairie.

Ont également été approuvés dans la même séance : la réalisation d'un colombarium de 6 cases et d'une stèle « jardin du souvenir » au cimetière, ainsi que la réalisation de places de stationnement dans la Rue des Forgerons entre les propriétés Jules Kretz et Armand Kretz.

Au mois d'Octobre

La fusion des communautés des communes a été à l'ordre du jour, avec la répartition des sièges entre les 28 communes. Notre commune sera représenté par le Maire en qualité de conseiller communautaire titulaire et le 1er adjoint en qualité de membre communautaire suppléant. Le Conseil Municipal a entériné cette proposition, tout comme le nom de la future comcom, son siège et la compétence de la trésorerie à celle de Benfeld.

Au niveau local, il a été décidé le financement des travaux de la Mairie par l'ouverture d'un prêt relais de 100.000 € au taux fixe de 0.65% pour préfinancer la TVA, et celle d'une ligne de trésorerie de 200.000 € qui sera compensée partiellement par le versement des subventions négociées

sur le dossier.

Au mois de Décembre

Une séance au pas de charge avec principalement la validation du prolongement du contrat CAE de la personne s'occupant du nettoyage des écoles et des bâtiments publics de la commune, ainsi que les accords sur les demandes de subvention dont celle relative au CSI de Kogenheim – Sermersheim, à hauteur équivalente de 2.000 € comme la commune de Kogenheim, pour le remplacement du tableau d'affichage et chronomètre permettant la pratique du sport de compétition.

Parmi les autres points notoires de la séance : le début du chantier pour la mise en place de la fibre optique à partir

de Janvier 2017 et le concours d'architecte pour le nouveau groupe scolaire/périscolaire attribué au cabinet Auger Rambeaud de Colmar

Participations des élus aux séances du Conseil Municipal de l'année 2016.

Pour les 15 élus, le taux de participation aux séances du Conseil Municipal a été de 75.24%, le taux de présentation de pouvoir a été de 21.90 % et le taux d'absence non excusée de 2.86%. Avec une moyenne de présence de 11 conseillers municipaux sur 15, on ne peut que se satisfaire de l'importance des décisions qui ont été prises, pas toujours à l'unanimité somme toute. ■

UNE BOULANGERIE ... ENFIN !

Depuis la fermeture de la Boulangerie Holtz, notre village était devenu orphelin de tout commerce de proximité. En effet, pas de commerce d'épicerie, pas de point de revente de pain, pas d'autres commerces à vocation alimentaire qui auraient pu faire office de boulangerie. Quelques initiatives existaient pourtant dans un passé pas si vieux que cela, avec notamment le restaurant du Petit Grenier qui avait lancé son coin épicerie et pain frais, mais ce n'était qu'une éclipse.



Biechel a vu le jour dans les tous premiers mois de l'année 2016.

Fernand Willmann a rencontré de maintes fois Claude Biechel pour l'accompagner dans le projet et les dates à un moment donné très optimistes ont au cours de l'avancement du projet fait rire bien plus jaune les deux responsables qui se connaissent depuis de nombreuses années. L'ancien propriétaire n'a malheureusement pas forcément été très complice pour que le dossier avance au mieux, et après des dates d'ouverture annoncées en catimini, annulées, décalées, est venu le grand jour !

La Boulangerie BIECHEL a officiellement ouvert son commerce le 1er décembre dernier au grand soulagement du Conseil Municipal, et surtout des habitants de la commune qui ont très vite retrouvés des habitudes perdues. Autour de Mélanie Biechel, la responsable du magasin, l'animation se met progressivement en place, un pari gagné pour la commune, et à présent un commerce à faire fonctionner de manière à le pérenniser. Mais comme la gérante est en même temps devenue habitante de notre commune, on ne peut qu'être optimiste.

Naturellement Mélanie et toute son équipe vous accueille dans un commerce proposant une grande variété de pains, de viennoiserie et de pâtisserie, un vrai régal pour les papilles. Elle propose aussi un coin « sandwicherie » et « boissons » pour ceux qui prennent le travail tôt le matin, ainsi qu'un petit coin épicerie et un coin « presse » avec la revente de la presse quotidienne.

La Commune souhaite une grande réussite commerciale à la Boulangerie Biechel

LE PROJET DE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

C'est l'un des projets phare de la mandature en cours, à savoir, utiliser à bon escient au niveau de la commune la préemption qui a été faite par l'ancienne municipalité de la propriété Spitz, un ensemble au cœur du village. Parmi les projets figuraient en premier lieu la transformation de l'ensemble en un nouveau groupe scolaire et périscolaire, mais d'autres projets concomitants étaient eux aussi évoquer lors des réflexions post-électorales, comme la transformation de la maison en une résidence pour personnes âgées. La décision prise en Conseil Municipal en 2016 a été de s'orienter vers la construction d'un nouveau groupe scolaire et périscolaire ... le projet lui avance !

L'opportunité de la propriété Spitz

L'ancienne municipalité, au décès de Madame Spitz, a pris la décision de faire une préemption sur l'ensemble de la propriété nichée au cœur du village et d'une superficie de 28.37 ares. Cette préemption lui permettait d'avoir en quelque sorte la main mise sur les futurs projets d'occupation de la propriété. Le portage a été assuré par l'EPF Alsace, comprenez l'Etablissement Public Foncier.

Cet organisme, dès la signature qui a été faite le 20/12/2013 par l'ancienne municipalité a mis en place une fiscalité dédiée, la Taxe Spéciale d'Équipement, calculée sur la base de 6 € par habitant, et c'est l'EPF qui a négocié le prix d'acquisition de la propriété Spitz. Complémentairement, l'EPF facture à la commune des frais d'intervention, appelés frais de portage qui sont fonction de la durée et donc variables dans le temps et qui sont de 2% par an appliqués au coût d'acquisition. Le contrat de portage pour la propriété a une durée de 4 ans avec un mode d'acquisition à l'amiable et le projet retenu était : création d'équipements publics et d'une résidence séniors.

Aujourd'hui le projet présenté à l'EPF Alsace est la création du nouveau groupe scolaire et périscolaire et la commune est devenue propriétaire des 28.37 ares de terrain en ce début d'année.



Le PMR impose des règles strictes difficilement imputables au bâtiment actuel de l'école

L'aménagement des normes d'accessibilité des PMR (Personnes Mobilité Réduite) s'étend à tous les domaines de la vie quotidienne. Les différents bâtiments doivent répondre à une réglementation dédiée garantissant un accès sécuritaire au bâtiment et les écoles figurent en première ligne dans les ERP (établissements recevant du public). L'école Adélaïde avait bien une rampe d'accès au bâtiment pour les enfants handicapés, et cet accès permettait de desservir l'espace maternelle, mais l'espace élémentaire se situant au premier étage n'offre aucune possibilité d'extension et encore moins l'espace bibliothèque situé encore un étage au-dessus. Les réflexions autour du sujet de l'accessibilité ont conduit au projet, mais pas que ...

L'aménagement des salles en numérique et la reconfiguration des espaces scolaires

Une grande majorité d'écoles disposent aujourd'hui de moyens technologiques qui permettent tant au corps professoral et enseignant qu'aux élèves de pouvoir bénéficier d'outils en relation avec la pratique de la vie courante (accès à internet, utilisation des TBI (Tableau Blanc Interactif), des salles moins compactes et plus spacieuses pour le bien-être des enfants. La construction d'un nouveau groupe scolaire permet de prendre tout cela en compte, et aussi, de pouvoir redimensionner les salles de classe, les espaces de vie au sein de l'école (sanitaires, locaux dédiés pour les professeurs, zone accueil) et surtout de faire en sorte que les écoliers bénéficient d'une vraie salle d'évolution qui ne soit plus la salle de la Maison du Temps Libre.

Le périscolaire devait lui aussi évoluer

Les besoins des familles ont changés, aujourd'hui les couples dans leur grande majorité travaillent tous et la garde des enfants est problématique dans beaucoup de cas, et certains cas insolubles. La solution périscolaire vient en aide ! En effet, aujourd'hui, le périscolaire villageois fonctionne principalement autour de la cantine du midi ou une grosse vingtaine d'enfants sont pris en charge. Mais le périscolaire pourrait aussi évoluer avec une garde en fin de journée scolaire et aujourd'hui les quelques enfants qui sont dans le besoin sont réorientés vers Kogenheim. La nouvelle communauté des communes est également compétente en la matière et a déjà donné son aval pour le projet de périscolaire.

Voilà quelques unes des grandes réflexions qui ont permis de travailler en 2016 sur le sujet et de vous présenter aujourd'hui le projet sur lequel nous travaillons de manière très soutenue ...

Suite à la décision du Conseil Municipal, le Concours d'architecte

Suite à la décision du Conseil Municipal appuyé également par la décision de la Communauté des Communes de Benfeld de travailler sur la réalisation d'un nouveau groupe scolaire et périscolaire à Sermersheim sur la propriété Spitz, il a été procédé à la mise en place d'une convention de partenariat entre les deux structures, c'était encore la Cocoben qui a porté les démarches visant le concours d'architecte, et aujourd'hui c'est la Communauté des Communes du Canton d'Erstein qui assure la Maitrise d'Ouvrage du projet

La municipalité de Sermersheim a au préalable confié une mission au CAUE et c'est Gaëlle Hilbert qui a conduit le pré-projet et a visité avec une délégation du Conseil Municipal quelques réalisations récentes, qui mêlaient soit une réalisation d'anciennes structures, soit la transformation d'anciens bâtiments, soit la création de nouvelles structures aux côtés de structures existantes, soit la construction de nouveaux groupes scolaires. De toutes ces visites, l'équipe municipale a pu jeter sa première grande réflexion sur laquelle allait s'appuyer le concours d'architecte

Le Concours d'Architecte a rendu son verdict fin Novembre et la Commune a largement eu voix au chapitre pour le choix définitif de l'architecte. D'ailleurs le verdict a été rendu à l'unanimité car la Commission d'Appels d'offres de la défunte Cocoben et la délégation de la commune composée de quatre conseillers municipaux, du Maire et de l'ensemble des Adjoints, ont tous optés pour le même projet, celui du cabinet Auger Rambeaud Architectes de Colmar.

Au travail dès la semaine suivante et une décision importante qui a été prise !

Dans la foulée de l'attribution du projet, les élus de la commune et de la Cocoben ont accueilli les architectes pour leur faire part des modifications à amener au projet présenté. Avant d'aller plus loin, le projet retenu à conserver la maison Spitz qui dans toutes les réflexions préliminaires disparaissait des projets, mais de l'avis des experts, cette demeure peut être réhabilitée et peut être habitable sans gêner plus que cela le projet du groupe scolaire et périscolaire. De toutes ces réflexions sont donc nées deux décisions que la Commune a prise : isoler la maison et en faire la vente et profitant de cette recette, mettre en œuvre la construction de l'école maternelle qui n'était pas initialement dans le projet. Entretemps, après avoir fait estimé le prix de vente de la propriété la décision a été prise de la démolir car la recette financière possible est très faible et surtout l'espace libéré permet de gagner en surface pour le projet école.

Le nouveau projet est presque déjà définitif ...

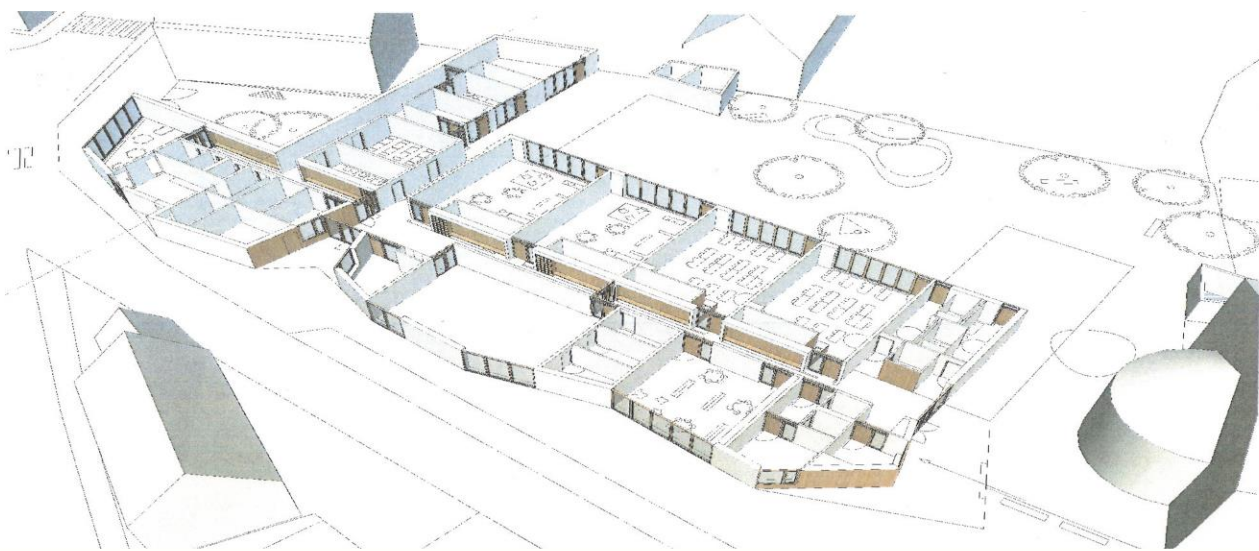
On y est ! Le nouveau projet scolaire comportera l'école maternelle et l'école élémentaire et cette décision a permis de présenter une organisation très fluide avec 4 salles de classe qui vont donner sur la cour. Une cour commune mais bien plus spacieuse que la cour actuelle et qui se situera à l'arrière du bâtiment par rapport à la rue traversière. Au milieu du bâtiment général se trouvera la salle d'évolution et juste à côté un espace bibliothèque. Les différents professeurs auront aussi leur lieu de vie et bureau, ainsi qu'un bureau séparé pour la Directrice de l'école. L'école occupera toute la partie tendant vers l'église avec un accès extérieur et direct pour les écoliers de la section élémentaire dans la cour

Le périscolaire occupera l'aile opposée, vers la maison Spitz et sera constitué de locaux d'animation avec un accès également vers l'espace d'évolution. L'espace cantine se situera au cœur de l'espace périscolaire, alors que les salles de repos accessible par l'école maternelle seront le cas échéant aussi accessibles par le périscolaire.

PROJET

A présent, on fonce sur tous les sujets

Tous les freins sont lâchés, le Conseil Municipal ainsi que la Communauté de Communes du Canton d'Erstein travaillent de manière acharnée sur le dossier en support du cabinet Auger Rambeaud (qui a notamment réalisé la reconfiguration de la salle des Sports de Benfeld). L'acquisition de la propriété Spitz est réalisée, les travaux d'architectes nécessaires à la réalisation de l'APD (avant projet détaillé) sont pour grande partie réalisés et ont permis de faire toutes les démarches nécessaires au financement du projet. Des financements ont déjà été accordés et la participation des élus aux récentes réunions de financement des projets sont autant de sources d'inspiration pour faire en sorte de réduire au maximum les financements restants à la commune. La robustesse financière de la commune à faire face à ce grand projet est elle aussi en cours avec les services de la DGFIP et l'aide de personnes hautement qualifiées dans les finances communales. Le Conseil Municipal a toujours mis un veto suspensif à ce projet si les capacités financières de la commune ne permettraient pas le financement. Du côté de la CCCE (Communauté Communes Canton d'Erstein) le financement a été validé pour toute la partie périscolaire, dont la superficie de terrain sera donné par la commune à l'euro symbolique. ■



Les grandes dates à venir du projet :

L'avant projet détaillé est imminent, les dossiers sous l'autorité de la Commune et de la CCCE pour l'octroi de la subvention d'équipement (la DETR) ont été déposés. La Commune et la CCCE déposeront également un dossier pour la subvention spécifique qui sera maintenue en 2017 au niveau de la région du Grand Est. Cela signifie que dès que les subventions seront accordées, les deux parties écriront le projet de financement final et pourront surtout donner aux architectes la possibilité de faire l'appel d'offre public pour tous les corps de métiers qui interviendront sur le bâtiment (y compris sur les infrastructures de voirie et de déplacement autour du groupe scolaire). A l'issue de l'attribution des marchés, les premiers coups de pioche pourront être donnés ...

A ce jour, l'ouverture de ce nouveau groupe scolaire est souhaité pour la rentrée 2019/2020 ■

VERS LA NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ : BIENVENUE AU PAYS DE LA « COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN »

Le Cocoben Infos n° 22 de Décembre 2016 a présenté les grandes lignes de cette fusion au travers de l'interview de Denis Schultz, le président de feu la Communauté des Communes de Benfeld et environs. Il y a notamment tracé le pourquoi de la fusion, le comment va s'opérer la fusion. Il y a traité la question des impôts intercommunaux et leurs ramifications locales, mais aussi celle des services rendus à la population. La conclusion de savoir si cette fusion est un atout et plutôt que de parler d'atout, le Président a précisé que c'est une opportunité pour développer des projets structurants et difficilement finançables dans la configuration actuelle. C'est donc surtout une belle opportunité pour agir et penser autrement, mais au fait, c'était la conclusion de Denis Schultz

Aujourd'hui nous nous attachons donc de voir ce qui se cache derrière cette fusion sur un domaine des obligations et des compétences obligatoires ou facultatives et aussi pour notre commune.

Déjà on se situe les changements pour notre commune ?

L'impact est très faible voire totalement inexistant. En terme de représentativité, et c'est peut être là le seul point où la commune sera un peu perdante : en effet, le nouveau Conseil Communautaire sera composé de 61 Conseillers, nombre fixé par le Préfet, et 14 communes ne seront représentées que par un conseiller communautaire titulaire. La coupe s'est faite pour les communes ayant moins de 1.000 habitants, ce qui est notre cas, mais pour ces 14 communes « déficitaires » quant à la représentativité elles bénéficieront d'un conseiller communautaire suppléant qui siègera au même titre que le titulaire mais sans voix délibérative. Donc le village sera représenté par son Maire Yves Guillou en qualité de conseiller titulaire et de Fernand Willmann en qualité de conseiller suppléant. Pour le reste aucun changement : fiscalement les taux intercommunaux sont quasiment inchangés (ce qui n'est pas le cas dans les communes des ex-communautés de communes d'Erstein et de Rhinau), la banque de matériels pour les associations de la commune (châteaux, tonnelle etc ...) sera toujours accessible gratuitement et aujourd'hui les communes de l'ex-Cocoben sont prioritaires pour bénéficier du prêt des infrastructures, aucun changement non plus pour la gestion du périscolaire, tout comme l'animation jeunesse.

On vous l'a dit, la fusion ne changera presque rien au niveau de la commune de Sermersheim, mais comme l'avait précisé dans son article Denis Schultz, c'est l'effet de la loi NOTRe et donc de la législation qui voulait que Rhinau se rapproche des CC de Benfeld et/ou de Erstein, et faire le nouveau ménage à trois semblait bien le plus approprié

Ce qu'il faut déjà retenir pour les usagers

C'est que le siège de la nouvelle structure, qui porte le nom de la « Communauté de Communes du Canton d'Erstein », est situé à la Maison Intercommunale des Services (MIS) à Benfeld, au 1 Rue des 11 Communes (le fameux bâtiment bleu clair, foncé, blanc en face de Intermarché)

La trésorerie compétente pour les affaires communales restera la Trésorerie de Benfeld

Pour l'utilisateur, encore très peu de changements, surtout que tous les services de proximité, ceux afférents à l'enfance et la petite enfance, le taxi à la carte, le service aux associations et aux entreprises resteront quasi inchangés par rapport à l'existant des trois ex-communautés de communes

Par contre, le changement se situera au niveau de la gouvernance de la nouvelle intercommunalité, et de nouvelles structures verront le jour :

- le Conseil Communautaire dans lequel siègeront Yves Guillou et Fernand Willmann
- le Conseil des Maires qui regroupera les Maires de la nouvelle intercommunalité, ou par défaut, le premier adjoint de la commune au cas où le Maire serait empêché
- des commissions thématiques : des commissions dans lesquelles participeront des acteurs non conseillers communautaires, donc des personnes comme Monique Eglé, Sylvie Burg, Sandrine Fischer, Frédéric Dromson, Christophe Suhner, continueront de pouvoir participer activement aux travaux des commissions
- un Conseil de Développement verra aussi le jour et sera constitué à partir des membres titulaires et suppléants du Conseil Communautaire

Dictées par la loi, les compétences obligatoires, facultatives et optionnelles

Le législateur a surtout imposé à la nouvelle intercommunalité du canton d'Erstein des règles strictes quant aux compétences.



Le Conseil Communautaire de l'ex-Cocoben avec nos deux représentants Yves Guillou et Fernand Willmann des Communes du Canton d'Erstein

FUSION

Il y aura 7 compétences obligatoires : l'aire d'accueil des gens du voyage (en cours sur l'ex-Cocoben), l'aménagement de l'espace (les trois ex-intercommunalités étant membres du Scoters, et la plupart des PLU étant en place, cette question est globalement réglée), la collecte et le traitement des déchets ménagers (le Smictom répond à cette demande), l'économie et le tourisme (les zones économiques étant en place dans chacune des ex-intercommunalités, et la fusion opérée des offices de tourisme fait que cette compétence est aussi réglée), la gestion des milieux et prévention des inondations (est à régler pour le 1er janvier 2018, le dossier est à traiter), l'eau (au travers du SDEA pour Benfeld et Rhinau, la question reste à débattre au sein de Erstein), l'assainissement (là encore au travers du SDEA, la nouvelle intercommunalité répond déjà à cette demande)

La nouvelle structure aura une année pour s'adjuger au minimum trois compétences optionnelles parmi la protection et la mise en valeur de l'environnement, la politique du logement et du cadre de vie, la voirie, les équipements sportifs, les équipements préélémentaires et élémentaires, l'action sociale d'intérêt communautaire, la création et la gestion de maisons de service public, l'eau et l'assainissement qui sont optionnelles à partir de 2018 mais obligatoires à partir de 2020

Elle aura deux années pour s'adjuger des compétences

l'équipement informatique des écoles, le soutien aux TV locales, les parcs matériels, la coopération transfrontalière ... au vu d'une liste non fermée, beaucoup de ces compétences sont déjà prises aujourd'hui par une, deux voire les trois ex-communauté des communes

Le personnel communal pourra être transféré à la nouvelle intercommunalité

Avant la fusion effective du 1er Janvier 2017, la mise en place effective des services communs entre la ville d'Erstein et la CC du Pays d'Erstein était effective au 31 décembre 2016 puis transférer de plein droit vers la nouvelle intercommunalité au 1er janvier 2017

Les communes, par convention, pourront également prendre la décision de transférer leur personnel titulaire vers la nouvelle intercommunalité. A ce jour, aucune décision n'a été prise pour notre commune

Sermersheim, petit village « gaulois » dans la nouvelle intercommunalité ?

Absolument pas, car nous serons reconnus au même titre que toutes les 27 autres communes formant la nouvelle intercommunalité forte de 47.000 habitants, qui fait que la structure devient le 3ème ensemble intercommunal derrière l'Eurométropole et le CA de la Région de Haguenau. Notre commune sera représentée et certainement pas de manière déficitaire au niveau du Conseil Communautaire,

les deux représentants seront présents et pourront faire entendre leur voix, mais seule une voix délibérative sera attribuée à la commune

Notre commune occupera des fonctions extérieures en dehors du Conseil Communautaire, sans que l'on parle franchement de poste de vice-présidence, et on pense au poste de vice-président de notre Maire Yves Guillou au sein du SMICTOM et du Syndicat des Dignes de l'III.

Notre commune participera à la vie intercommunale en étant présente de manière notoire dans les futures commissions de travail qui se mettront en place, et c'est important, car c'est une grande partie des futures décisions qui sont portés par ces

commissions

Notre commune essaiera d'être représentée au Conseil de Développement, une structure forte dans laquelle se débattront les projets structurants de la nouvelle Communauté des Communes du Canton d'Erstein

Oui, la commune de Sermersheim répondra présente partout où on la sollicitera et partout où elle pourra se faire représenter. ■



La MIS (Maison Intercommunale des Services) siège de la Communauté des Communes du Canton d'Erstein

facultatifs, qui est un vrai fourre-tout de quelques domaines comme : la petite enfance, le périscolaire et la restauration scolaire, l'animation jeunesse, la plateforme de formation, le portage des repas à domicile, la contribution au SDIS, les sorties piscine et scolaires, l'école de musique, le SIVU Moustiques, la protection du grand hamster, l'aménagement numérique, les pistes cyclables, les soutiens aux associations, les parkings gare,



L'ADIEU À ROGER KIEFFER

C'est avec une profonde tristesse que les habitants de Sermersheim ont appris la disparition de Roger KIEFFER décédé le 04 mars 2016 à l'âge de 67 ans après 16 mois de combat et de souffrance face à la maladie, laissant sa famille et ses amis dans une immense peine.

Roger est né le 22 décembre 1948 à Sélestat. Il a grandi au foyer des époux Paul KIEFFER et Anna BLUMERT avec son frère Henri, décédé à l'âge de 64 ans. Après sa scolarité à l'école du village, le défunt a fait un apprentissage de comptable, de 1962 à 1966, à l'entreprise HEPPNER de Strasbourg, puis est engagé au sein de l'entreprise de Travaux Publics BURGER à Erstein. De 1968 à 1969, il effectue son service militaire à Metz. A son retour, il continue son activité dans la même entreprise jusqu'à la cessation d'activité en 1984. Il part alors travailler chez SCREG EST à COLMAR jusqu'en janvier 1985. Il effectuera la fin de sa carrière professionnelle dans l'entreprise de distribution SUPERU à Villé, de 1985 à 2005. C'est en mai de cette même année qu'il fait valoir ses droits à la retraite. Le 14 mai 1971 il a uni sa destinée à celle de Joséphine KEMPF d'Ebersheim.

De cette union sont nés trois enfants : Sandra née en 1972 épouse d'Eric MEMHELD installée à Wittisheim, Ludovic né en 1977 époux d'Adja FERROUDJ installé à Muttersholtz et Damien compagnon de Mélodie GUYOT installé à Lutzelhouse. Roger était l'heureux papi de cinq petits enfants : Florian, Margaux, Elsa, Sacha, Alana et l'arrière grand-père d'une petite Lana.

Roger était une figure connue et appréciée dans le village : très estimé pour ses nombreux engagements au sein de la commune et des associations locales.

Entré au conseil municipal en 1977, il a été Conseiller jusqu'en 1983, Adjoint au Maire de 1995 à 2001 puis Maire de 2001 à 2014. Pendant son mandat de Maire il a également été Conseiller Communautaire à la

Communauté des Communes de Benfeld et environs ainsi que Membre de l'Association de L'Amicale des Maires de Benfeld et environs. Il avait fait sa demande de Maire Honoraire qui a été validé mais son certificat et sa médaille n'ont malheureusement jamais pu lui être remis personnellement. A la fin de son mandat de Maire il était resté Président de l'Association de Charité du village. Il fût très impliqué au sein de la Caisse du Crédit Mutuel de l'III dans laquelle il était membre du Conseil d'Administration de 2004 à 2015, Président du Conseil de Surveillance de 1993 à 2004 et Président du Conseil Local de Sermersheim de 1992 à 2016. Lors de la messe d'adieu célébrée le 09 mars par le Père Jean-Marie MEYER, M. GUILLOU, maire actuel du village, a tenu à lui rendre un dernier hommage en rappelant son engagement et ses missions accomplies au sein de la commune.

André DUTTER, son ami de toujours, a lui aussi tenu à lui rendre hommage en prenant la parole au nom de la Caisse du Crédit Mutuel de l'III. Roger a trouvé son dernier repos auprès de ses parents au cimetière communal de Sermersheim ; village où il a grandi et qui lui a toujours été très cher.



COLOMBARIUM :

Les commissions fleurissement et travaux se sont engagées à contacter 4 entreprises pour la réalisation d'un columbarium et d'un jardin souvenir.

L'entreprise «L'avenir» de St Pierre a été retenue pour le projet.

Nous pensons avoir trouvé l'emplacement le plus adapté pour nos installations et sommes satisfaits du Travail accompli.

CIMETIERE :

- Concession emplacement 1m/1m pour 30 ans : 100 €
- Concession tombe simple 1m/2m pour 30 ans : 100 €
- Concession tombe double 2m/2m pour 30 ans : 240 €
- Concession tombe triple 3m/2m pour 30 ans : 300 €
- Concession columbarium 1 case pour 15 ans : 500 €
- Concession columbarium 1 case pour 30 ans : 800 €

JARDIN DU SOUVENIR :

- Droit de dispersion : 50 €
- Droit d'enfouissement : 50 €

HOMMAGES



FRANÇOIS SCHAEFFER EST DÉCÉDÉ

Les sermersheimois ont appris avec tristesse la nouvelle du décès de leur garde champêtre et ouvrier communal M. François Schaeffer. Il a quitté les siens, vaincu par la terrible maladie qui le minait depuis bientôt trois ans. Après plusieurs séjours dans différents hôpitaux strasbourgeois, François s'est éteint le 23 juin 2016 dernier à l'hôpital local d'Erstein.

Il était le fils aîné des époux Robert Schaeffer et Maria née Ehrhard. Né le 05 novembre 1957 à Sélestat, il a grandi dans la maison familiale avec ses deux sœurs Véronique et Bernadette qui habitent également à Sermersheim. Il a repris la maison de son parrain jouxtant l'école et l'a agrandie et embellie, il était bricoleur et on pouvait souvent le rencontrer dans les marchés aux puces en train de chiner pour trouver l'objet rare à remodeler d'après ses propres goûts.

Il s'est marié avec Pierrette née Helfter, Hélène née en 1990 a fait la joie du jeune couple. Après son divorce il s'est remarié avec Agnès qui lui a transmis l'amour de la peinture, il a peint de nombreux tableaux, il a fait partie de Regio Creativ, et a participé à de nombreuses expositions,

laissant ainsi de nombreux et beaux souvenirs à sa famille et à ses amis.

François avait plusieurs cordes à son arc, dont la passion de la chasse. Il partait chasser notamment en Pologne, de nombreux trophées ornent l'intérieur de sa maison.

Son ami chasseur Richard Adolph lui a rendu un bel hommage lors de la messe d'adieu, et la musique des cors de chasse résonnant dans l'église ont fait vibrer les cœurs de l'assistance. Sa belle-fille Karine l'a également remercié par un beau texte de Georges Brassens.

François était un amoureux de la nature qui aimait pêcher, la pêche à la mouche dans le Sud de la France faisait partie de ses activités favorites.

François a également fait partie du corps des sapeurs-pompiers du village. Il a travaillé quelques années chez Ergé à Huttenheim, puis il fut embauché en 1984 par la commune de Sermersheim en tant qu'ouvrier communal, il a travaillé sous les ordres de trois maires différents, M. Eichenlaub qui l'a embauché, M. Kieffer et M. Guillou l'actuel maire.

François aimait son travail qu'il trouvait divers et varié (l'entretien des espaces verts, déblaiement de la neige, les petites réparations, les travaux de peintures...) c'est d'ailleurs lui qui a entièrement repeint la salle du C.M., le bureau du Maire, le bureau des adjoints, et la salle du périscolaire. Il faisait partie du cercle très restreint des gardes champêtres alsaciens. Voici quelques années que François vivait avec Paulette, il pensait avoir trouvé le bonheur et pouvoir profiter de sa retraite qui était toute proche, malheureusement le destin en a décidé autrement. M. Le curé Antoine Burg a célébré l'office religieux relevé par les beaux chants de la chorale, devant l'assistance venue de près ou de loin pour lui dire un dernier adieu et soutenir la famille en deuil.

François repose au cimetière communal dans la tombe de son parrain Xavier avec qui il était très proche.

COMMISSION FLEURISSEMENT :

RÉUNION DU 25 AVRIL 2016

ORDRE DU JOUR :

- Fleurissement du village et décoration
- Projet de concours de fleurissement
- Projet colombarium avec commission travaux
- Concours A.D.T Alsace destination Tourisme mandaté par le conseil départemental.

Le 14 juillet 2016, un jury fleurissement a fait la tournée des maisons fleuries de Sermersheim.

Lors de la réunion suivante une sélection des plus belles réalisations a été faite et ont décernés 5 prix d'excellence, 3 prix d'honneur et 10 prix d'encouragements.



Parmi cette option les 7 premiers ont été inscrits au concours A.D.T.

Le 21 Septembre j'ai envoyé un courrier de participation aux 7 personnes concernées. Malheureusement il n'y a une

qu'une personne qui m'a répondu et qui a donc été inscrite pour le concours.

La remise des prix se fera début 2017.

Durant l'année 2016 plusieurs ornements ont été mises en place dans les rues du village.

Je cite le couple d'Alsaciens, les crayons, la carriole entre autres.

Les décorations pourront varier d'une année à l'autre... Vos idées seront les bienvenues.

En 2017, certains membres de la commission fleurissement proposeront et réaliseront eux-mêmes de nouvelles idées de plantation de fleurs dans le village.



Jacky BLUMERT

Responsable fleurissement



Rénovation de la Mairie 20

Réfection de la toiture en ardoise avec isolation

Ravalement des façades en mortier de

Reprise des pierres abimées

Changement des portes et fenêtres du rez-de-chaussée

Création d'une rampe d'accès pour les personnes

Restauration de la cloche et de la girouette

Éclairage leds sur façade



16

on sous toiture
e chaux

ssée et des combles
à mobilité réduite
ouette





www.bas-rhin.fr

Strasbourg, le 19 décembre 2016

Génération complices, vers un maintien à domicile dans la simplicité, le confort et la sécurité.

Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est accessible grâce aux accompagnements et aux subventions.

Les jeunes volontaires du Service Civique sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Vous avez, ou l'un de vos proches, des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire ou encore pour vous déplacer dans votre logement ? Le Département du Bas-Rhin vous accompagne pour vous aider à trouver une solution adaptée à votre situation et à vos besoins.

Avec la mission « Accompagnement pour le maintien à domicile des seniors », le Département vous propose une visite à domicile, gratuite, par deux jeunes volontaires en service civique, sérieuses et dynamiques, présentes pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier d'aides financières pour des travaux tels que la rénovation de salle de bain, l'accès au logement, l'installation d'un siège-monte-escalier, etc. Il s'agit du dispositif PIG « Adapt'Logis 67 » permettant d'adapter votre logement à vos besoins, et ainsi de garder votre indépendance et de vous épanouir sans contraintes à votre domicile.

N'attendez pas que survienne l'accident qui vous obligera à quitter votre logement. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec nos volontaires : elles sont également susceptibles dans les prochaines semaines de vous contacter directement. Vous aurez l'occasion, enfin, de les rencontrer lors de leurs déplacements.

CONTACTS :

Conseil Départemental du Bas-Rhin – Secteur Habitat : logement@bas-rhin.fr

Les volontaires du Service Civique :

FISCHER Élodie : 03.69.20.73.49

DECK Anaïs : 03.69.33.24.79

Portable : 07.63.43.71.48

Un exemple d'adaptation de logement :

Avant travaux :



Après travaux :



GABY KRETZ :



Gaby, ta carrière professionnelle n'a pas toujours été la passion dont tu fais ton métier aujourd'hui. Peux-tu nous présenter ton cursus professionnel et ce qui a changé ta route professionnelle ?

Oui, c'est exact, j'ai quitté relativement tôt la maison familiale pour démarrer un travail au centre de traumatologie à Illkirch. En fait, il y avait en moi une sorte de nécessité qui était d'aider l'autre, de me tenir à ses côtés. J'ai fait une formation d'aide-soignante et de gypso thérapeute.

Cela m'a appris l'anatomie, a inscrit en moi la mécanique, la structure corporelle des patients qui m'étaient confiés, cela m'a également ouverte à la relation et à la connaissance de l'autre. J'ai accompli ce travail pendant 25 années à peu près. Au début de mon travail, j'occupais mon temps libre à des cours d'art, de peinture à Strasbourg et j'ai suivi les cours du soir aux arts déco. Cela a été mes premiers pas dans l'espace artistique.

Certaines circonstances m'ont donné l'occasion de partir à Rome pendant une année, en 1990, et là j'ai été l'élève de Mario, un restaurateur de céramique et j'ai appris avec lui la restauration. Ensuite, j'ai découvert un atelier de sculpture, Fabbio Crisarà, scénographe et sculpteur, peintre et pratiquant bien d'autres activités qui travaillait entre autre pour les studios de Cinecittà. Avec lui, j'ai beaucoup observé et appris à utiliser divers matériaux.

Je suis revenue en France, suis retournée travailler à l'hôpital et pris des cours à l'atelier de Louis Buecher. Avec lui, j'ai touché la terre et ma recherche m'a amené à travailler le mouvement du corps, à travers la sculpture d'athlètes, de danseurs. Je m'inspirais beaucoup du cirque contemporain.

En 2000, j'ai fait une sorte de rupture nécessaire dans ma vie et suis partie marcher le chemin de Compostelle.

Je suis rentrée de ce grand voyage avec en moi le désir d'inscrire dans la terre mon vécu, mes émotions, ce que j'avais touché au plus profond de moi.

C'est ainsi que sont nés les personnages que l'on me connaît encore aujourd'hui et qui sont en quelque sorte les «représentants» de mon style.



Ils sont la manifestation souhaitée par moi de cette dimension intérieure de l'être humain, cette dimension que j'ai eu la chance, la joie de toucher sur mon chemin.

En 2005, suffisamment forte, mure dans l'expression de ce que je ressentais, j'ai pu quitter l'hôpital et me consacrer entièrement à mon art.

Pourquoi as-tu fait le choix de travailler « la terre » et non pas un autre produit ?

Ce fut là aussi un chemin de découverte ; la peinture que je pratiquais en premier et que je pratique encore aujourd'hui, m'a amené à une pratique où je peignais directement avec les mains, sans l'intermédiaire des pinceaux.

Cette sorte de « corps à corps » fit que la terre se présenta comme une évidence.

Je suis issue du monde rural, fille de paysans et je me souviens des travaux à la ferme auxquels je participais.

L'utilisation de ce matériau, l'argile, ce matériau simple, terrien, terrestre, brut, élémentaire et complexe à la fois m'étonnait dans l'alchimie de sa transformation qui, de poussière, par la magie et l'opération du feu, devient dur comme de la pierre, solide, inaltérable ;

De la passion au professionnel, le chemin reste somme toute très long. Comme dans ta scolarité tu n'as pas suivi de formation de type arts déco, comment as-tu fait pour que l'amateur devienne une vraie professionnelle ?

Entre la pratique de l'amateur et celle du professionnel, il y a l'engagement qui se doit d'être total. Sans cet engagement, je serais restée une excellente amatrice peut-être, mais je n'aurais jamais pu explorer la profondeur de la création, et donc, je n'aurais jamais pu créer certaines des pièces qui touchent les gens et les font résonner avec une dimension d'eux-mêmes qu'ils ressentent sans la connaître vraiment.

Passer de l'amateur au professionnel est une obligation que j'ai subie en quelque sorte, tout en me laissant faire par cette nécessité, en l'accompagnant, en l'acceptant et enfin, en la favorisant.

Ensuite, il y a le concret, c'est-à-dire tout l'aspect administratif, financier, en tant que pro je suis tenue de me financer comme le ferait une entreprise. Cette dimension du réel doit être affrontée avec rigueur pour faire que l'entreprise soit pérenne.

Faire est produit par les mains, mais d'où te viennent les inspirations ? Quand produis-tu le plus facilement ? En journée, en fin d'après-midi, voire la nuit ?

Mon inspiration se nourrit de tout ce que je vis. Mes promenades dans la nature, les rencontres avec les gens, la musique, la lecture, la fréquentation d'autres artistes, les spectacles de la vie. .

La sensorialité est un aspect majeur de ce processus. Sentir, essayer d'être là, présente. Je suis comme une musicienne qui fait quotidiennement ses gammes. Quand je vis ce moment de chance, quelque chose est là, présent, que je vais traduire en volumes, en courbes.

Je vis alors pleinement, les mains dans la terre, l'étincelle créatrice surgit, et je vis, je le dis sans pudeur, un moment de grâce, comme un don qui m'est fait et que je transmets alors dans mes sculptures.

Le processus de création n'a pas d'horaire, il me faut juste l'accueillir quand il est là.

Dis-nous dans quels grands lieux ton travail a-t-il déjà été exposé ...

J'ai eu la chance d'être exposée dans bien des endroits, en France et en Europe, dans des lieux publics et privés, des galeries, des églises...

Chaque lieu où l'art se donne à voir est un lieu spécial, important.

As-tu déjà reçu des récompenses importantes au cours de tes expositions ? Si oui lesquelles ?

Je ne participe pas aux concours avec récompense. L'intérêt que les gens continuent de porter à mon travail est ma récompense. Pouvoir exposer dans des hauts lieux comme un château, une église romane me sont plus précieux que d'obtenir une place sur une liste.

Aujourd'hui ne songes-tu pas à transmettre ta passion, à ouvrir dans notre village, une « école de la terre » par exemple ? Cette passion est forcément transmissible quelque part, non ?

Oui, cela est déjà le cas d'une certaine manière. J'interviens dans des associations, je propose des stages dans mon atelier, trois, quatre fois par an. Je ne désire pas pour l'instant que l'enseignement prenne le pas sur la création. Il est important pour moi de rester dans une certaine disponibilité d'atelier. Enseigner demande une énergie différente. Je sens néanmoins que c'est un possible proche.

Sur un plan familial, trouves-tu ton juste équilibre et cela te dérange-t-il que nos habitants viennent frapper à ta porte pour voir ton travail ?

L'engagement dont je parlais tout à l'heure est exigeant. Et oui, la création demande une certaine solitude.

La tranquillité, le calme, la disponibilité à aller marcher à tout moment, mais également les échanges, les amitiés me nourrissent.

Les expositions me permettent de découvrir, de visiter d'autres pays, d'autres régions, rencontrer d'autres gens.

Quand je suis en pleine création, happée dans la réalisation d'un personnage, d'une sculpture, je pars dans un autre monde ; c'est un monde de solitude et de silence.

Permettre que l'on vienne à tout moment frapper à ma porte me déstabiliserait, couperait mon élan.

J'ouvre la porte de l'atelier régulièrement, toutes les fins d'années et tous les deux ans au printemps.

En 2017 par exemple je participe aux journées européennes des métiers d'art, (JEMA) qui est une occasion supplémentaire de vivre ce moment d'ouverture de l'atelier au public amateur d'art.

Ce sera les 31 mars et 1 et 2 avril.

Je reçois aussi dans mon atelier et ma salle d'exposition sur rendez-vous.

C'est une joie alors pour moi de partager quelques instants dans une rencontre autour de la passion de la beauté.

Toutes ces dates se trouvent sur mon site web.

LES ASSOCIATIONS



THE TUMBLEWEED :

Soirée Initiation & Découverte

Nous avons affiché complet lors de notre soirée le 15 octobre 2016.

La MTL a été entièrement décorée afin de plonger nos nombreux visiteurs dans une ambiance western.

Petits et grands se sont pris au jeu, ont dansé sur différents styles de musiques Country... et ont beaucoup ri !!!

... Un magnifique moment de plaisir, partage et convivialité...



Un beau début de saison

Le 2 octobre dernier, plus de 2000 visiteurs ont parcouru les stands du 4ème Forum Intercommunal des Associations à Herbsheim.

Les Tumbleweed ont présenté quelques danses en ligne et en couple.

Le Groupe Démo a également animé une Porte Ouverte à Benfeld.

Les Visiteurs se sont amusés en faisant quelques pas avec nos danseurs.



4 Niveaux de danse :

Débutant, novice, intermédiaire, confirmé
Cours : les lundis et mercredis à la MTL de 20h00 à 22h00
Tout public : seul(e), en couple, en groupe

Renseignements :

06 31 75 18 80 / 06 21 73 63 58
tumbleweeds@orange.fr





LA CHORALE :

L'année 2016 était encore marquée par de nombreuses activités pour la Chorale dans la paroisse aussi bien qu'à l'extérieur.

RÉTROSPECTIVES 2016 :

Samedi 5 mars : Soirée théâtrale

Judi 24 mars : Messe interparoissiale à HUTTENHEIM

Dimanche 22 mai : Première Communion à Sermersheim

Samedi 11 juillet : Messe à Neunkirch présidée par le Vicaire Episcopal Joseph LACHMANN en mémoire de Roger KIEFFER

Samedi 13 août : Mariage à Sermersheim

Dimanche 25 septembre : Journée chantante pour la Fête Patronale à Westhouse

Cérémonie du 11 novembre

Dimanche 27 novembre : Messe festive en l'honneur de Ste Cécile

Samedi 24 décembre : Messe de Minuit

Samedi 31 décembre : Messe d'action de grâce à Kogenheim

Voilà nos chers paroissiens et paroissiennes le bilan de nos activités ou s'ajoutent les répétitions hebdomadaires, les cérémonies d'Adieu, les mariages, les Noces d'Or etc..

Inutile de vous rappeler le manque d'effectif surtout en voix d'hommes cela pourrait avoir un jour des mauvaises conséquences pour l'animation des célébrations.

Un grand merci à notre Directeur et Organiste Claude Spitz ainsi qu'à tous les Choristes fidèles qui se dévoilent toute l'année.

Merci aussi à notre fidèle public lors de notre soirée théâtrale.

Un grand merci pour votre générosité et l'accueil réservé aux choristes lors de la vente des cartes de soutien.



L'ANIMATION JEUNESSE :

L'Animation Jeunesse en quelques mots...



Tout au long de l'année, les trois animateurs de l'AJ sont présents sur le territoire de la COCOBEN : aux côtés des ados (10-18 ans), dans les collèges et les villages, mais aussi aux côtés des associations et des communes. Les animateurs accompagnent des projets, soutiennent des manifestations, animent des ateliers...



Une soixantaine de jeunes à la piscine

Petite rétrospective sur 2015/2016 :

Durant cette année, ce ne sont pas moins de 481 adhérents, ados de la COCOBEN, qui ont pu profiter des activités proposées par l'Animation Jeunesse FDMJC Alsace de la COCOBEN : mini séjour, centre de loisirs, sorties, ciné plein air, stage graff / hip hop et ateliers ont rythmé les vacances.

Mais avant cela, tout au long de l'année, les animateurs étaient présents dans les communes, au contact des adolescents et des associations afin de développer l'offre de loisirs, accompagner les jeunes dans leurs projets, et développer diverses actions culturelles.



Sentier pieds nus cet été à Muttersholtz

Plusieurs adolescents du village ont ainsi participé au projet de l'Atelier Théâtre avec le spectacle qui a eu lieu début juin, d'autres, adolescents et parents, ont participé à la Convention Nationale des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) qui s'est déroulé à Strasbourg et a regroupé environ 3000 jeunes de la France entière, quand plus de 400 spectateurs ont assisté à la Nuit du Frisson #5, ou encore d'autres qui ont été bénévoles à la Fête de la Musique Intercommunale ou au Forum des Associations...etc.

L'Animation Jeunesse a également pour mission de soutenir les associations du territoire. Ainsi, les animateurs ont pu travailler avec l'association Serm'Animations dans

le développement de ses projets, notamment par le biais du prêt de matériel, de la mobilisation de bénévoles...etc.

Dans les temps à venir...



Sortie Canoë-Kayak à Strasbourg

Un Programme d'activités pour les vacances d'hiver.

Un programme d'animation sera distribué début janvier, avec diverses activités du 10 au 24 février 2017. Sorties Patinoire, Mini Camps, Lasergame, Ateliers Créatifs...etc

seront proposés aux jeunes âgés de 10 à 18 ans (à partir du CM2). Ce programme sera disponible sur www.cc-benfeld.fr rubrique « actus » ou à la Mairie.

Et bien entendu encore d'autres activités et manifestations dans l'ensemble de la COCOBEN, en partenariats avec des associations, groupe de jeunes, communes...



Le spectacle de théâtre



Les Petits Monstres de la nuit du Frissons



Infos et renseignements :

Animation jeunesse FDMJC Alsace de la COCOBEN
1 place de l'Ancien Tribunal 67230 Benfeld
03 88 74 20 87 // saj@cc-benfeld.fr
Site Web : www.cc-benfeld.fr

Service aux habitants > Enfance et Jeunesse > Animation Jeunesse
Facebook : [Saj Fdmjc Cocoben](https://www.facebook.com/SajFdmjcCocoben)

LES ASSOCIATIONS

AAPPMA SERMERSHEIM :

Janvier :

Une immersion de carpes et de sandres a été faite dans notre belle gravière.

CONCOURS DE PECHE INTERSOCIETE DU 28 MAI 2016

Cette année, 19 équipes ont participé à notre concours intersociété. Les prises étaient très bonnes et chaque équipe fut récompensée par une coupe, offerte gracieusement par nos entreprises du village, ainsi que par notre municipalité.

Nous les en remercions grandement.

Nous remercions tous les participants (pêcheurs ou non) venus nombreux lors de cette manifestation.

Remise de la coupe par Mr ROSFELDER à notre adjoint Mr WILLMANN Fernand.

Palmarès de ce concours :

1er : SCHAEFFER	28.040 kg
2ème : SOBATRA	26.890 kg
3ème : CHEVASSU	20.610 kg
4ème : HUIDOBRO	19.160 kg
5ème : SCHNELL Thomas-KINTZHEIM	16.420 kg
6ème : GERKO	16.360 kg
7ème : APP - EBERSHEIM	15.840 kg
8ème : ETS SCHLAEDER-SERMERSHEIM	15.790 kg
9ème : PICON SUFER	14.180 kg
10ème : COMMUNE SERMERSHEIM	13.390 kg
11ème : RIEHLING Jean – SERMERSHEIM	11.720 kg
12ème : ENTREPRISE HUFFLING – SERMERSHEIM	11.040 kg
13ème : AVICULTURE STOTZHEIM	10.810 kg
14ème : LUDWIG EUGENE	8.390 kg
15ème : APP FRIESENHEIM	7.060 kg
16ème : DREXLER Daniel	5.090 kg
17ème : POMPIERS-SERMERSHEIM	4.690 kg
18ème : AUBERGE DES SAUTERELLES	3.700 kg
19ème : SCHILLER	non pesé



Intersociété



Sortie Sinsheim

Juin :

Les membres de l'APP ont effectué leur sortie au musée «Auto & Technik» à Sinsheim en Allemagne. Nous avons pu découvrir et admirer des centaines d'automobiles et motos de toutes les époques, des gigantesques locomotives à vapeur, des voitures de sport racées, des machines agricoles, une exposition sur l'histoire militaire. En nous promenant sur les toits du musée, nous avons pu découvrir des avions tels que Concorde et Tupolev.

Ce fût une magnifique journée, très appréciée par tous, jeunes et moins jeunes.

Août :

PECHE VILLAGEOISE le 27 Août :

Pour notre pêche villageoise gratuite, les poissons étaient au rendez-vous... Les pêcheurs du village étaient comblés d'attraper de belles truites ou autres poissons. Les gourmands aussi étaient heureux de pouvoir manger nos bonnes tartes flambées...



LES ASSOCIATIONS

Octobre :

Après une belle et dure journée de travail et d'entretien, les berges de notre étang sont réparées.



Et nos travailleurs sont... fatigués

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DE 2017 :

2 AVRIL : Pêche sportive

14 MAI : Pêche sportive

20 MAI : Concours pêche intersociété

9 SEPTEMBRE : Pêche villageoise

1er OCTOBRE : Pêche sportive

Nous en profitons pour vous rappeler que les cartes de gravières et cartes de pêche du domaine public seront disponibles à partir du 03 Janvier 2017 auprès des personnes suivantes :

- Mr SCHAEFFER Denis : 20 rue de l'III
- ETS SCHLAEDER : 2 impasse du moulin

TARIFS 2017 :

Carte du Jour :

Adultes : **35 €**

Adultes achetant la carte du domaine public auprès de l'APP : **25 €**

Mineurs : **15 €** (gratuit pour les jeunes du village de moins de 14 ans)

Carte pour 15 jours : **15 €**

Caution clé : **10 €** (uniquement pour les détenteurs de la carte de la gravière)

Carte domaine public : non connu – demander dans les points de vente

Carte de Nuit :

- **5 €** la nuit

- **20 €** la semaine

Carte invité pour une nuit (sans carte de jour) : **10 € la nuit**

Nous rappelons que les cartes de nuit sont à acheter avant chaque nuit pêchée, des contrôles réguliers seront effectués en 2017. Lors des contrôles, les personnes n'ayant pas l'autorisation payeront la nuit 10 € au lieu de 5 €.



LES ASSOCIATIONS

SERM'ANIMATION :

PÂQUES C'EST SACRÉ, ET PAS QUE POUR LE CHOCOLAT !

Après la réussite de la première édition, nous avons décidé de renouveler la chasse aux oeufs cette année.

Une après-midi récréative sur le thème de Pâques, bricolages, maquillages. Les 80 enfants présents ont fabriqué un nid pour le lapin de Pâques, une trentaine se sont fait grimer, puis chaque enfant, sous un magnifique soleil, est allé récolter les petits sujets en bois que le lapin avait semé tout autour de la Mtl et de l'église. Chaque récolte a été récompensée par un sachet bien rempli de chocolats.



Cette deuxième édition a été un succès, plus de 150 personnes petits et grands se sont retrouvés, pour partager un agréable et convivial moment tous ensemble.

VENTE DE FLEURS D'AUTOMNE :

Les clients qui sont venus s'achalander à la MTL le samedi matin 22 octobre n'ont pas regretté le déplacement. La nouvelle formule mise en place par Serm'animations a rencontré un franc succès et commence à être appréciée non seulement par les sermersheimois mais aussi par des clients venus de tout le secteur. La modification de la date de la manifestation qui a été avancée à une semaine avant la Toussaint, a permis aux clients de choisir leur arrangement notamment pour les tombes dans un large panel de fleurs et réalisations toutes plus jolies les unes que les autres ; plus besoin de réserver, on emmène de suite !!! « Pourquoi aller chercher ailleurs alors que nous



avons un tel choix sous la main, sans déplacement, sans perte de temps et sans frais de déplacement !!!! »

SOIRÉE HALLOWEEN : UNE FANTÔMATIQUE RÉUSSITE !!

Serm'animations a réussi son challenge ! La petite dizaine de bénévoles a relevé un nouveau défi en organisant une première soirée Halloween. L'association avait obtenu l'accord de la municipalité pour permettre aux enfants de faire du « porte à porte » dans le village ce samedi soir. De 16 h à 17 h 15, les membres de l'association ont offert le goûter aux enfants présents. Ainsi ravitaillés, ils sont partis par groupes de 20 à 25 monstres, squelettes, vampires et



autres, précédés par un membre de l'association en gilet jaune fluo et accompagnés par des parents qui fermaient la marche, la sécurité était ainsi bien assurée. L'association avait prévenu les habitants par flyers de leur venue. Les 4 groupes ainsi formés ont sillonné tous les quartiers du village, personne n'a été oublié, les enfants ont été très bien accueillis et gâtés. Cette petite aventure a ouvert les appétits, pizzas, tartes flambées et soupe de potiron ont très vite trouvé preneurs. Une belle ambiance régnait dans la MTL superbement décorée pour l'occasion. Petits et grands se sont bien amusés, on s'est fait peur, on a ri, on a joué aux devinettes pour se reconnaître ! Vint le clou de la soirée, le concours de déguisement. Un jury de circonstance, présidé par M. le Maire, a eu le plaisir de voir défilé sous ses yeux, 70 enfants et une trentaine d'adultes qui ont joué le jeu. Plus de 150 personnes étaient réunis en ce samedi soir, leur but était de passer une bonne soirée sans aller bien loin. Gageons que l'an prochain, les participants seront encore plus nombreux !



AMBIANCE FESTIVE AUTOUR DU ST NICOLAS

La soirée St Nicolas organisée par l'Association Serm'animations a débuté par le cortège dont les rangs ont grossi à vue d'œil, au fur et à mesure qu'il avançait dans les rues du village. Les deux ânes Bonito et Balou ont ouvert la marche, suivis par St Nicolas, Hanstrapp, les quatre anges radieux et les huit lutins malicieux, et aussi par les enfants, les poussettes et les parents. St Nicolas s'est arrêté chez Maé, petit garçon de 7 ans gravement malade, pour lui offrir un cadeau. A voire les yeux pétillants de Maé, et le regard humide du St Nicolas, nul doute qu'aucun des deux n'oubliera ce bel instant de complicité. Au retour à la MTL, trop petite pour la circonstance, les écoliers guidés par le corps enseignant de l'école Adélaïde ont entonné de beaux chants et ont ensuite été récompensés par un goûter et un sachet de friandises.



Knacks ou mannelas trouvèrent rapidement preneurs ainsi que la bière de Noël, le chocolat chaud et le traditionnel vin chaud. Le petit marché de St Nicolas fut aussi d'un très bel effet, c'était une première ! : miel, bredelas, jouets en bois, bijoux, broderie et autres cotoyèrent le stand de vin chaud d'où s'échappaient les délicieuses effluves d'anis et de cannelle qui réchauffaient l'atmosphère. Les enfants profitèrent également de l'atelier de bricolage de Noël mis gratuitement à disposition par Serm'Animations dans le caveau du presbytère.



LES ASSOCIATIONS



E.J. KOSER

Une saison bien entamée et qui annonce de beaux jours pour une section dynamique dans le paysage du football bas-rhinois !



On retiendra de la troisième année d'existence de KOSER, de belles progressions des jeunes pousses mais surtout un réel plaisir de venir découvrir le football ! Dans sa globalité, la troisième saison a permis aux éducateurs de les conforter dans leur travail avec de belles performances de l'ensemble des équipes à un bon niveau régional !

La saison 2015-2016 a également permis de conforter cette section dans son dynamisme ! une très belle saison pour les équipes des écoles de football avec une belle progression et de bons résultats.

Il en est de même pour l'équipe d'U11 de Grégory Wetterer et les U13 de Yann Bibian qui ont décrochés le titre de champions de leur groupe.

Le bilan est plus contrasté pour les équipes de football a 11 qui ont luttés jusqu'au bout pour finir cette saison et réussir leur objectif de maintien !

La structure KOSER s'est une nouvelle fois montrée très dynamique sur le territoire bas-rhinois avec notamment l'organisation de son traditionnel stage de Pâques mais surtout avec l'organisation de la finale 67 de la Coupe de France des U13 et avec l'organisation du plateau finale des pitchounes réunissant pas moins de 48 équipes !

Nous souhaitons un bon vent à l'ensemble de cette section et à tous ces éducateurs !



L'équipe des U11

Saison 2016 – 2017 : Un nouveau record de licenciés !

La saison en cours est un bon cru pour notre section !

Pas moins de 13 équipes engagées en compétitions officielles !

Côté Ecole de football, nous comptons 5 équipes à savoir les pitchounes, débutants, pitchounettes et poussines qui ne cessent de prendre du plaisir et progressent grâce au formidable travail de leurs éducateurs !

En U11 et U13, la progression se fait également sentir et les résultats s'en ressentent avec une probable montée des deux équipes U13 et une très belle performance des deux équipes d'U11 !

Les U18 eux travaillent à l'objectif fixé par leur éducateur et rivalise avec de grands clubs afin de bien figurer au 3ème échelon départemental. Nous terminons avec les U18 féminines qui elles poursuivent leur progression et leur apprentissage face à des gros calibres tels que Colmar ou Ribeauvillé...

La section KOSER souhaite également proposer des activités hors terrain à ses licenciés !

C'est ainsi que plus de 100 licenciés KOSER ont pu être récompensés de leur effort le samedi 17 décembre dernier lors de la traditionnelle Fête de Noël qui avait lieu cette année à la Maison du Temps Libre.

Après l'ouverture de l'après-midi par les dirigeants, le magicien a commencé le show avec un spectacle de plus d'une heure qui a séduit l'ensemble des licenciés. Puis ce fut le tour du Père Noël de faire son passage avec la remise de T-Shirts à l'ensemble des Licenciés !

Quel bonheur pour cette section de clôturer la première partie de saison dans une telle ambiance !



L' équipe des U13



L' équipe des U18 féminine



L' équipe des U18



Fête de Noël 2016



Y penser c'est naturel...
Le faire, c'est essentiel !

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES KOGENHEIM - SERMERSHEIM :

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Sermersheim-Kogenheim enregistre environ 300 dons de sang par an. Les donneurs sont réguliers et ont plaisir à se retrouver lors de ces collectes du lundi soir. Lors de chaque collecte, nous avons le plaisir de constater la venue de nouveaux donneurs et de jeunes donneurs, ce qui assure la stabilité des dons, et compense le fait que certains donneurs, atteints par la limite d'âge, ne peuvent plus offrir leur sang.



Les hommes sont autorisés à faire 6 dons de sang par an et les femmes ont droit à 4 dons par an. En règle générale, le don de sang est ouvert à toute personne âgée de 18 à 70 ans, en bonne santé et pesant au moins 50 kilos. Néanmoins il existe des contre-indications qui pour la plupart sont

temporaires : soin dentaire récent, voyage effectué dans certains pays, relation sexuelle à risque... Actuellement, le stock de produits sanguins est en baisse, seulement 11 jours d'avance, alors qu'il en faudrait 14 au minimum. Malheureusement, seuls 4% des français en âge de donner leur sang le font chaque année. 1 million de personnes sont soignées chaque année grâce à un don de sang. Tout au long de l'année, 10.000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour couvrir les besoins. Mais l'établissement français du sang, chargé de la collecte et du stockage, manque de donneurs alors que les demandes s'accroissent de manière importante.

Un prélèvement dure 10 minutes, dix petites minutes de votre temps peuvent sauver une vie !!!! Nous avons tous autour de nous, dans nos familles, et parmi nos

connaissances des gens malades, et notre seul vœux est qu'ils puissent guérir. Le sang s'est la vie, mobilisons nous !!!

Les collectes à Kogenheim et à Sermersheim sont toujours conviviales, la collation servie par les membres du comité est des plus sympathiques, c'est aussi un beau moment de rencontre et d'échange entre les villageois. Cette collation « améliorée » a un coût, et

s'est notamment grâce à la vente des calendriers que cette dépense est possible. Recevez chers villageois, nos plus sincères remerciements. Le comité,

Maité George (Sermersheim) Présidente, Francis Meyer (Kogenheim), vice Président.



Collectes 2017 :

- 9 janvier à MTL - Sermersheim
- 06 mars à MTL - Sermersheim
- 17 juin au foyer à Kogenheim
- 07 août à MTL - Sermersheim
- 09 octobre à MTL - Sermersheim

Donner son sang c'est venir en aide :

- Aux malades (cancer, leucémie, sida,...)
 - Aux opérés
 - Aux grands brûlés
- Aux femmes enceintes en cas d'accouchements difficiles
 - Aux hémophiles
 - Aux accidentés de la route
- Aux victimes de catastrophes naturelles
 - En cas de situations d'urgences
 - A la chirurgie et la médecine



CORPORATION DES MAÎTRES - RAMONEURS DU BAS-RHIN

L'activité de ramonage touche particulièrement à la sécurité des personnes et des biens.

Les entreprises de ramonage assurent depuis des décennies un service de proximité permettant de garantir la sécurité des clients.

Or, il n'est pas de sécurité sans qualification.

La Corporation des Maîtres-Ramoneurs du Bas-Rhin a toujours été vigilante sur ce point, et il est important de rappeler que le nombre de sinistres incendie ou liés au monoxyde de carbone

est inférieur en Alsace à la moyenne nationale, même s'il faut observer une augmentation de ces sinistres au cours des derniers mois.

Outre les passages traditionnels de ramoneurs dans la Commune, trois artisans ramoneurs peuvent être sollicités pour le ramonage de vos cheminées.

Liste des entreprises de la corporation téléchargeable :
uca67@wanadoo.fr

Votre ramoneur à Sermersheim :

IGERSHEIM Marc :

Anciennement Ramonage STRAUB-FILS :
19 Rue des prés - 67140 BARR : 06.85.14.78.90
marc-iger@wanadoo.fr

CORRESPONDANTE D.N.A - ALSACE

Si vous souhaitez faire paraître un article dans la presse-naissance mariage - grand anniversaire décès fête de classe etc... Vous pouvez prendre contact avec Mme Marie Thérèse GEORGE, Correspondante DNA - Alsace, qui se chargera de son élaboration et de sa parution.

Arrivées - Départ :

Vous venez de vous installer ou vous quittez la commune ?

Aucune inscription ou radiation n'est faite automatiquement.

Merci de bien vouloir vous présenter au secrétariat de la mairie pour signaler votre départ ou arrivée (vous munir d'une pièce d'identité et du livret de famille).

INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE :

Les modalités pour s'inscrire sur les listes électorales.

Principe : pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (formulaire d'inscription à retirer au secrétariat de la Mairie).

Pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après révision annuelle des listes électorales).

Un grand événement se prépare :

Afin de permettre à la municipalité de partager votre joie, à l'occasion de vos Grand Anniversaires 80 ans, 85ans, 90 ans, et plus... Noces d'or, Noces de Diamants,... (ainsi que les personnes ayant contracté mariage ailleurs qu'à Sermersheim) nous proposons aux personnes souhaitant le passage de M. le Maire, de se faire connaître à la mairie dès que possible (minimum 10 jours avant la date souhaitée).

DISTRIBUTION DU COURRIER :

Dans un souci de rendre la distribution du courrier plus facile et plus efficace pour les facteurs, les boîtes aux lettres doivent être correctement placées, posséder des formats et des ouvertures pouvant accueillir tout types courants de courrier. Ainsi dans les constructions neuves, les boîtes aux lettres des maisons individuelles doivent être aisément accessibles par le facteur. Elles doivent nécessairement être placées à l'entrée de chaque propriété. Elles doivent comporter de façon claire et lisible, les noms des occupants.

La question de l'adresse se pose :

En France il y a :

- 5755 Places de l'Eglise
- 3566 Rues du Moulin
- 2779 Rues des Ecoles
- 2771 Rues de la Gare
- 2672 Rues de la Mairie

La qualité de l'adresse est essentielle pour assurer la sécurité des personnes, l'acheminement des secours, le respect des délais de livraison du courrier et des colis, ainsi que les prestations de services à domicile.

Veillez vérifier :

- que sur votre boîte aux lettres apparaissent vos noms, prénoms, n° et rue.

Exemple : MARTIN PAUL, 17 rue des Champs.

- que sur votre maison ou clôture apparaisse le numéro. ■



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RENSEIGNEMENTS
ET CONTACTS
AU DOS



SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



www.defense.gouv.fr/jdc



ETAT CIVIL :

NAISSANCES 2016 :

OTT Joseph Bruno né le 16 Janvier

De OTT Bruno et MULLER Sabrina
5 Rue de la Rivière

SIMON Alice Solène, née le 24 Janvier

De SIMON Jean Pierre et Nadine SCHULER
8 Rue des Bateliers

FAVRET Enora Jeanne Denise, née le 14 Mars

De FAVRET Guillaume et REYSS Elodie
24 Rue des Celtes

RICONOSCIUTO Cécilia Melody, née le 30 Mai

De RICONOSCIUTO Michaël et BLUMERT Perrine
20 Rue des Celtes

NASS Léandre Romain Léon, née le 20 Juillet

De NASS Stéphane et SCHMITT Perrine
13 Rue de l'III

DOBROWOLSKI Dimitri, né le 24 Juillet

De DOBROWOLSKI Alexis et ROULLIER Nadège
8 Rue de la Chapelle

DÉLOY-GOYON MULARD Lyncoln Eyden Max Jean, né le 16 Septembre

De MULARD Maximilien et DÉLOY-GOYON Stéphanie
11 Rue des Mérovingiens

GRANDIN Eliot, né le 17 Septembre

De GRANDIN Régis et MUSSER Frédérique
12 Rue des Mérovingiens

BLONDEAU Lyzie, née le 26 Septembre

De BLONDEAU Kévin et SCHAEFFER Carole
8b Rue des Forgerons

BENOIT Joséphine, née le 17 Novembre

De BENOIT Jonathan et BAEHR Aline
19 Rue des Mérovingiens

KEMPF Roxane, née le 23 Novembre

De KEMPF Arnaud et KLEIN Aurélie
17 Rue du 1er Décembre

BAPST Clara, née le 27 Novembre

De BAPST Olivier et HUGOT Marilyne
18 Rue des Mérovingiens

SCHWARTZ Éléonore, née le 29 Novembre

De SCHWARTZ Philippe et BERREL Amélie
26 Rue de l'III

FOEHRLE Théa, née le 19 Décembre

De Damien FOEHRLE et Mélissa GALLO
15 Rue des Mérovingiens

DÉCÈS 2016 :

SIMON Marie Lucie

Née le 20 Juillet 1921 à Sermersheim
Décédée le 16 Janvier 2016 à Sermersheim

KIEFFER Roger Paul Victor

Né le 22 Décembre 1948 à Sélestat
Décédé le 04 Mars 2016 à Colmar

ROUSSET Jean Marc

Né le 7 Février 1961 à Lunéville
Décédé le 04 Avril 2016 à Sermersheim

BLUMERT née BISEY Marie Thérèse

Née le 8 Septembre 1932 à Huttenheim
Décédée le 06 Avril 2016 à Sélestat

DONTENVILLE née FRANTZ Claire Thérèse

Née le 12 Août 1935 à Sélestat
Décédée le 11 Avril 2016 à Ribeauvillé

SCHAEFFER François Xavier

Né le 5 Novembre 1957 à Sélestat
Décédé le 23 Juin 2016 à Erstein

STIEFVATER née SIMON Marie Thérèse

Née le 22 Novembre 1914 à Marmoutier
Décédée le 14 Juillet 2016 à Benfeld

DJENDOUBI Khemaïs

Né le 26 Octobre 1984 à Schiltigheim
Décédé le 10 Septembre 2016 à Colmar

FASSLER Laurent Alfred

Né le 2 Octobre 1954 à Benfeld
Décédé le 04 Septembre 2016 à Strasbourg

LELARGE Raoul

Né le 11 Janvier 1930 à Le Saulcy-Senones
Décédé le 13 Novembre 2016 à Rhinau

ANGST Jean Paul

Né le 3 Avril 1936 à Huttenheim
Décédé le 17 Novembre 2016 à Ribeauvillé

MARIAGES 2016 :

18 Juin : BAUDRY Yannick et HELDÉ Jennifer
4 Rue des Forgerons

15 Octobre : HANNOU Hanin et EL YAAKOUBI Hossna
9a Rue de la Chapelle



VIE MUNICIPALE

PARRAINAGE CIVIL :

Samedi 2 Juillet 2016 – 11h

Rose Charlie BOESPFLUG

Fille de Arnaud BOESPFLUG et Sarah MOESSMER

Domiciliés 5 Rue du Lavoir

Samedi 2 Juillet 2016 – 11h 30

Téo GOEPPERT

Fils de Frédéric GOEPPERT et Aurore COSTANTINO

Domiciliés 26 Rue des Mérovingiens



Parrainage civil : Rose Charlie BOESPFLUG

Naissances 2016:



Deloy-Goyon Murad
Lincoln Eyden
Max Jean



Foehrlé Théa



Schwartz Éléonore



Blondeau Lyzie



Grandin Eliot



Décès 2016 :



STIEFVATER
Marie Thérèse



FASSLER
Laurent Alfred



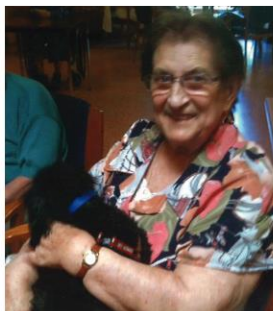
KIEFFER
Roger Paul Victor



ANGST Jean Paul



SCHAEFFER
François Xavier



BLUMERT Marie Thérèse

Mariage 2016 :



HANNOU Hanin et EL YAAKOUBI Hossna

Carte Nationale d'Identité :

► Validité : 15 ans Coût : Gratuit

Si perte ou vol de l'ancienne carte :

Coût : 25 € euros (en timbre fiscal) à joindre à la demande

Transfert des demandes de cartes d'identité :

À compter de fin mars, les demandes de cartes d'identité ne seront plus traitées à la Mairie de Sermersheim. Vous devrez vous déplacer comme pour les demandes de passeports dans les mairies équipées de la station biométrique (Erstein, Obernai, Sélestat.....). Cette décision ne relève pas de la municipalité mais d'un décret national publié le 28 octobre 2016. Il vous sera toujours possible de retirer au secrétariat de la mairie le dossier papier et la liste des pièces à joindre.

PIÈCES À FOURNIR :

► Personne Majeure :

- la précédente Carte d'Identité en cas de renouvellement
- 2 photos d'identité récentes aux normes prescrites (35 x 45 mm)
- copie intégrale de l'acte de naissance (récente de moins de 2 mois) à demander par l'intéressé à la Mairie du lieu de naissance
- 1 justificatif de domicile récent (maximum 2 mois) : facture d'électricité, gaz, eau,...

Si le demandeur « majeur » est hébergé, et ne peut présenter un justificatif à son nom ; fournir :

- une attestation d'hébergement,
- une copie de la carte nationale d'identité et un justificatif de domicile récent de l'hébergeant.

Pour les personnes naturalisées :

Fournir un justificatif d'acquisition de la nationalité française.

Femmes divorcées :

Jugement de divorce autorisant les femmes divorcées à conserver le nom de leur ex-époux au nom d'usage. Ce document est à joindre au dossier.

► Personne Mineure :

- la précédente Carte d'Identité en cas de renouvellement
- 2 photos d'identité récentes et aux normes prescrites (35 x 45 mm)
- copie intégrale de l'acte de naissance (récente de moins de 2 mois) à demander par l'intéressé à la Mairie du lieu de naissance
- 1 justificatif de domicile récent au nom des parents
- une pièce d'identité du parent qui vient faire la demande

A partir de 13 ans, l'ayant droit doit être présent au moment du dépôt du dossier en mairie (empreinte-signature).

Si les parents sont divorcés : joindre le jugement du divorce.

Dès maintenant dans mon département la carte d'identité à portée de clic!

L'État simplifie mes démarches dans mon département!

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://pre-demande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de la préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

MES DÉMARCHES à portée de clic!

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

Sermersheim faisant partie du Canton d'Erstein, il sera demandé au administrés de notre village de s'adresser en priorité à la Mairie d'Erstein.

PASSEPORT : Suite à la mise en place du passeport biométrique de 2009, le secrétariat de mairie n'est plus habilité à instruire les demandes de passeport.

Vous devez à présent vous adresser à l'une de ces Mairies : Erstein, Sélestat, Obernai, Strasbourg ou Molsheim.

INFORMATIONS PRATIQUES

► MAIRIE :

18 Allée des Tilleuls 67230 Sermersheim
03.88.74.70.17 ;

email : mairie-sermersheim@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi de 17h à 19h, mardi de 8h à 12h,
vendredi : de 8h à 12h

En dehors de ces horaires prière de prendre rendez-vous
Permanences du Maire et des Adjointes sur rendez-vous

► SMICTOM :

08.00.77.04.13

www.smictom-alsacecentrale.fr



ORDURES MÉNAGÈRES :

Collecte des Bacs GRIS : **MARDI - Chaque semaine**

Collecte des Bacs Jaunes : **LUNDI - Semaine paire**

Si un jour férié est un Lundi ou Mardi, le rattrapage de la collecte se fait le **Samedi précédent**.

Déchetterie de Benfeld : 03.88.74.17.41

Service des encombrants : 08.00.77.04.13



Attention, à partir du 1^{er} avril 2017, les horaires de votre déchèterie changent :

• DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE :

du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
le samedi, de 8h à 12h et de 13h à 18h

• DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS :

le mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
le samedi, de 8h à 12h et de 13h à 17h

Un beau métier pour la planète !

www.smictom-alsacecentrale.fr



► Collecte et recyclage des Vieux Papiers et Carton en 2017 :

Benne à papiers 2017 :

- du 4 au 12 Mars
- du 3 au 11 Juin
- du 2 au 10 Septembre
- du 2 au 10 Décembre

► Bureau de Poste de Benfeld :

03.88.58.73.94

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et 14h30 à 17h30

Le samedi de 9h à 12h00

► APPELS D'URGENCE :

Samu :	15
Gendarmerie :	17 ou 03.88.74.70.42
Sapeurs pompiers :	18
Centre anti-poisons :	03.88.37.37.37
SOS mains :	03.88.67.44.01
Centre de traumatologie :	03.88.55.20.00
Hôpital de Sélestat :	03.88.57.55.55
Hôpital civil de Strasbourg :	03.88.11.67.68
Ambulance du Centre Alsace :	03.88.74.41.60
Ambulance - Taxi ZUBER :	03.88.74.11.88

► NUMÉROS UTILES :

Ecole Adelaïde	03.88.74.39.86
Service des Eaux - Benfeld	03.88.74.41.41
Service des Eaux - Schiltigheim	03.88.73.29.19
Urgence sécurité GAZ	08.00.47.33.33
Communauté des Communes	03.88.74.30.79
Réagir Insertion	03.88.74.23.23
Presbytère Catholique	03.88.74.40.07
Pasteur Daniel REIST	03.88.74.83.75
Centre des Impôts Erstein	03.90.29.91.40
Centre des Impôts Sélestat	03.88.58.89.89
Tribunal d'Instance Erstein	03.88.98.03.01

► SOUS-PRÉFECTURE DE SÉLESTAT :

Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 8h à 12h

Mardi : de 13h à 16h et vendredi de 8h à 13h

► CRAV : Permanences à la mairie d'Erstein :

08.21.10.67.67

Les 1ers et 3èmes vendredis :

de 9h à 12h sans Rdv et de 14h à 16h sur Rdv

Les 2èmes vendredis toute la journée

► PERMANENCES DU CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Mme Astride BEYL :

Hôtel du département,
1 place du Quartier Blanc

67964 Strasbourg Cedex 9 ; 03.88.76.69.37

email: astride.beyl@bas-rhin.fr

► PERMANENCES DU DÉPUTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION :

M. Antoine HERTH :

5 rue Rosweg - 67600 Sélestat; 03.88.92.32.45



SERMERSHEIM

